

Côtes d'Armor

LE MAGAZINE DES COSTARMORICAINS

Citoyens d'Europe

Citoyens des
Côtes d'Armor

PATRIMOINE

Ces églises
qui renaissent

www.cotesdarmor.fr

NUMÉRO 31 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2004

Édité par le Conseil Général
des Côtes d'Armor

Conseil
Général



SOMMAIRE

NUMÉRO 31
septembre-octobre 2004

www.cotesdarmor.fr

C'est l'adresse du site Internet du Conseil général. Vous y retrouverez votre magazine et tout ce que vous voulez savoir sur les Côtes d'Armor.

Côtes d'Armor

Côtes d'Armor n° 31 – Septembre-Octobre 2004. Bimestriel édité par le Conseil général des Côtes d'Armor. Direction de l'Information, de la Communication et de la Promotion. 9, place du Général-de-Gaulle, BP 2371, 22 023 Saint-Brieuc. Tél. 02 96 62 62 16. Fax 02 96 62 63 85. www.cotesdarmor.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Claudy Lebreton.

COMITÉ ÉDITORIAL : Claudy Lebreton, Michel Lesage, Paule Quéméré, Monique Hameon, Sébastien Couepel, Philippe Delsol, Yvon Garrec, Ange Herviou, Yves-Jean Le Coq, Vincent Le Meaux, Yves Le Roux, Émile Raoult, Benoît Cadoret, Jean-Marc Quéméré.

RÉDACTEUR EN CHEF : Gil Pellan.

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Bernard Bossard.

JOURNALISTE : Joëlle Robin.

PHOTOGRAPHES : Thierry Jeandot, Bruno Torrubia, Pascal Le Coz.

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Véronique Rolland, Marie Lambrinos.

INFOGRAPHIE : Sylvain Besnard.

EXÉCUTION ET RÉALISATION : Cyan

IMPRESSION : Imaye-Graphic. Bd H. Becquerel – BP 2159 53021 Laval cedex 9.

DISTRIBUTION : La Poste.

N° ISSN : 1283-5048.

Tirage : 250 000 exemplaires.



Édité par le Conseil Général des Côtes d'Armor



REPORTAGE

5-9 Voisins d'Europe

Ils sont chaque année plus nombreux à venir s'installer en Côtes d'Armor. En grande majorité britanniques, nous les connaissons encore mal. Quels sont leurs motivations, leurs projets ? Que faisons-nous pour les accueillir, les aider à s'intégrer ?

INITIATIVES



10-13 Conditions de travail

ACT, une expérience unique en France.

Les abus du démarchage à domicile

"Ne vous laissez plus démarcher sur les pieds".

Journée d'affaires

Encourager les partenariats entre entreprises costamoricaines.

Le numérique en zones rurales

Les 24 et 25 septembre, Rur@I TIC à Lannion.

Biozone

La 4^e plus importante foire bio de France a lieu à Mûr de Bretagne.

La fête de la terre et de l'eau

70 000 visiteurs attendus à Plumaudan.

RENCONTRE

14 Robert Raulo et la culture bretonne

Il est le seul en Côtes d'Armor à en avoir fait une matière enseignée au collège.

SPORTS



15-17 Une extraordinaire fête populaire

200 000 Costamoricains pour accueillir le Tour de France. Retour en images sur des instants inoubliables.

TERRITOIRES



18-19 Le canton de Lézardrieux

Un territoire empreint de l'héritage d'une culture à la fois maritime et paysanne.

PRATIQUE

20 Droits et prestations aux personnes âgées

Les "CLIC", des lieux d'écoute et d'information.

DÉCIDEURS

21-22 Groupe Stalaven

Une référence au rayon traiteur-frais.

Les meubles Trotel

Le savoir-faire ancestral d'une entreprise centenaire.



ACTIONS

23-25 Protection des captages d'eau

La politique initiée par le Conseil général il y a plus de vingt ans a fait des Côtes d'Armor une référence dans ce domaine.

ENSEMBLE



26 Les Brigades Vertes

Des hommes et des femmes de terrain au service de l'environnement.

31 VS'Art, la culture en partage

Ils mettent l'art et la culture à la portée des plus isolés.

PATRIMOINE



27-30 Nos églises renaissent

L'ampleur et le coût des travaux ne suffisent pas à décourager les élus locaux pour sortir de l'oubli ces éléments phares de notre patrimoine.

PLACE PUBLIQUE

32-33 Expression des groupes politiques

DÉCOUVERTE

34-35 Le Grand Rocher à Plestin-les-Grèves

CULTUROSCOPE



36-37 La campagne du rire

Spectacles dans tout le département.

Festival L'Imaginer

"Bords de mer" au Festival du film marin.

Musique ancienne à Lanvellec

Un concert de soutien pour que vive le festival.

Bibliothèque des Côtes d'Armor

Le programme de la rentrée.

DÉTENTE

39 Les mots fléchés et notre concours

ÉDITO



Un nouveau "challenge"

La pleine saison d'été touche à sa fin. Moins de monde sur les plages et sur les routes, des marcheurs et des vététistes plus clairsemés dans les lacets des sentiers côtiers ou d'intérieur, des tables qui se libèrent dans les auberges de campagne... Pour autant, d'année en année, on observe qu'ils sont toujours plus nombreux – nos visiteurs vacanciers – à préférer la tranquillité de septembre à l'agitation estivale. Ainsi, les Côtes d'Armor touristiques ne baissent-elles pas le rideau au soir du 31 août. Accueil, loisirs, soirs de fête et sports de pleine nature restent à l'affiche pour un bon moment encore.

Devant les étals d'un marché, dans une salle de musée ou de spectacle, nos oreilles captent encore ça et là quelque accent du nord, de Paris ou de Marseille, une phrase en Italien, quelques mots d'anglais ou d'allemand. Même si notre situation géographique nous place en "bordure" du vaste continent européen, les Côtes d'Armor sont plus que jamais au carrefour de l'Europe.

C'est si vrai qu'ils sont aujourd'hui plusieurs milliers, en grande majorité britanniques, à avoir choisi de vivre, travailler et élever leurs enfants en Côtes d'Armor. Le reportage qui suit nous permet de mieux cerner qui sont ces nouveaux Costamoricains, quelles sont leurs motivations, leurs attentes. Pour employer un mot typiquement anglais, je dirais qu'un nouveau "challenge" se présente à nous : celui de l'accueil et de l'intégration de ces familles qui, à bien des égards, participent au développement local et au dynamisme de nos territoires.

À nous de relever de challenge. C'est, pour les Côtes d'Armor, l'occasion de se placer à la pointe de la construction de l'espace citoyen européen. Bonne lecture à tous.

CLAUDY LEBRETON
Président du Conseil général des Côtes d'Armor



PRIX LOUIS GUILLOUX 2004

Un roman social et humain

Le prix Louis Guilloux, créé par le Conseil général en 1983 en hommage au romancier briochin, récompense chaque année un écrivain s'inscrivant dans une approche littéraire empreinte, comme l'œuvre de Guilloux, de lucidité, d'une pensée généreuse donnant toute sa dimension à l'humain, bien au-delà des carcans idéologiques, refusant tout manichéisme. Le prix couronne cette année Catherine Lépront pour son roman "Des gens du monde" : une galerie de portraits des patients visités quotidiennement par une infirmière (la narratrice). Devenue confidente, la jeune femme explore la palette infinie des souffrances, des solitudes, des extravagances qui habitent ces hommes et ces femmes. Un tableau social et humain bouleversant. Catherine Lépront a reçu son prix des mains de Claudy Lebreton, président du Jury.



Des gens du monde, de Catherine Lépront.
Editions du Seuil. 438p – 20€.

PATRIMOINE

La Maison des Toiles ouvre ses portes

Animations, présentations audiovisuelles, circuits-découverte, jeux de piste, ateliers de tissage (démonstrations, stages), une boutique proposant plus de 200 références... la Maison des Toiles a ouvert ses portes début juillet à Saint-Thélo, dans une majestueuse demeure, autrefois propriété d'un riche marchand de toiles.

Il n'en fallait pas moins que ça dans une région, le Centre-Bretagne où le lin faisait vivre au 17^e siècle près de 35 000 personnes. La jolie plante à fleur bleue se cultivait, se vendait, se tissait pour devenir "Toile Bretagnes", avant de partir aux quatre coins du monde (et du nouveau monde, l'Amérique). Après deux ans de travaux

et 1,5 M€ d'investissements (CIDERAL, Conseil général, Etat, Europe), le lin, élément emblématique du patrimoine des pays de Quintin, d'Uzel et de Loudéac, entend bien faire à nouveau parler de lui. C'est d'ailleurs déjà chose faite puisque la fédération des Pays Touristiques de Bretagne vient de décerner à la Maison de Toiles le prix du "Challenge Environnement et Tourisme 2004", pour l'approche environnementale d'une réalisation qui s'inscrit résolument dans une logique de développement durable.

Maison des Toiles.
Bourg de Saint-Thélo.
02 96 56 38 26



FÊTE DES REMPARTS

Seigneurs d'orient et d'occident

Combien étaient-ils ? 70 000 ? 80 000 ? La Fête des Remparts gagne en notoriété et en popularité. Tous les deux ans, elle mobilise des centaines de bénévoles qui, l'espace d'un week-end de juillet, offrent sur les 2,5 km de remparts de la cité médiévale l'un des plus beaux spectacles festifs de Bretagne. Scènes en costumes, armures, tournois, duels,

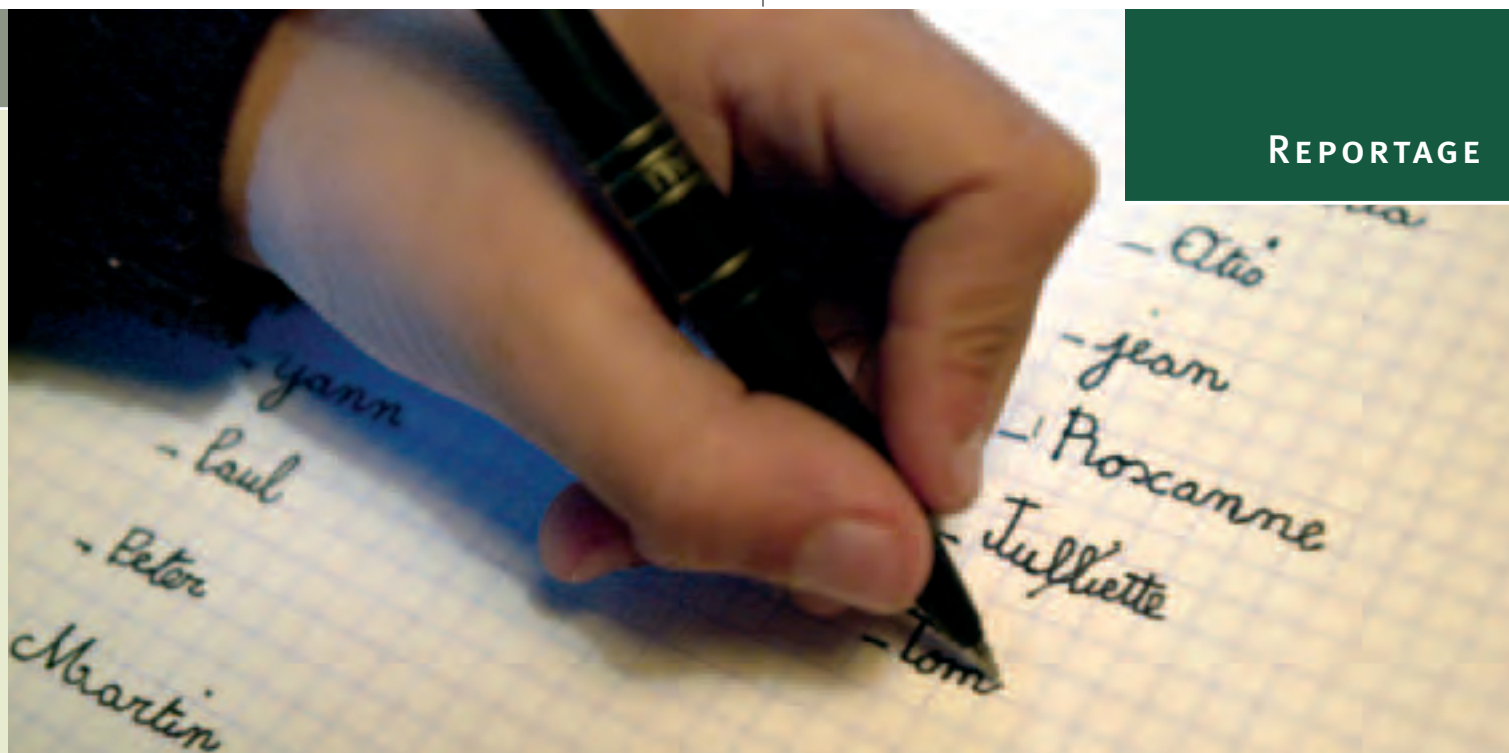
rapaces, vieux métiers ont investi la ville deux jours durant avec, nouveauté fort appréciée cette année, une incursion vers le monde oriental : du terrible Gengis Khan tout droit venu des steppes de Mongolie, au Moyen-Orient arabe avec son commerce florissant. Rendez-vous dans deux ans pour de nouveaux dépaysements.

RALLYE-CROSS

L'ambiance de kerlabo

Le circuit de kerlabo, à Cohiniac, près de Châtelaudren, a connu l'une de ses plus belles affluences fin juillet pour les manches costarmoricaines du Championnat et de la Coupe de France de rallye-cross. Plus de 20 000 personnes étaient au rendez-vous, dans cette atmosphère qu'on ne retrouve qu'autour d'un circuit : ambiance de kermesse, rugissements des moteurs et effluves de grillades mêlées à l'odeur des gommes (pneus) brûlées par les dérapages... merci aux organisateurs et mention pour Pascal Le Nouvel, le pilote Costarmoricain, qui se classe 5^e après avoir fait le meilleur temps des qualifications.





CITOYENS D'EUROPE...

Citoyens des Côtes d'Armor

Comme la Normandie et le grand Sud-Ouest, la Bretagne, et particulièrement les Côtes d'Armor, n'échappe pas au phénomène croissant d'installation de nouveaux résidents européens : Britanniques, Belges, Néerlandais, Allemands. Dans certains secteurs de notre département, le marché immobilier a connu ces dernières années une croissance inattendue. Face à ce mouvement encore récent, doit-on pour autant parler de spéculation, de communautarisme ? Sans doute pas. Méfions-nous des excès qui pourraient, un jour ou l'autre, nous renvoyer l'image de Bretons frileux et repliés sur eux-mêmes, le contraire de ce que nous sommes. Une étude, encore en cours de réalisation, nous apporte quelques données qui permettent de mieux cerner l'ampleur de cette tendance, de mieux identifier le profil et les motivations de ces nouveaux Costarmoricens. Une façon de mieux connaître ces familles dont, bien souvent, l'arrivée dans un village est un véritable apport pour le tissu social, économique et culturel local.



En début d'année, le Conseil général a confié à sa Direction du développement Économique le soin de réaliser une étude détaillée sur les nouveaux arrivants européens en Côtes d'Armor. La démarche a pour finalité de mieux cerner leurs motivations, leurs profils, leurs difficultés éventuelles et leurs attentes. Pour l'heure, seule la partie quantitative de l'étude, qui s'appuie sur une enquête réalisée par la Cellule Économique de Bretagne et sur 300 questionnaires a été réalisée.

UN PHÉNOMÈNE SUIVI DE TRÈS PRÈS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

La partie qualitative, analysant le profil sociologique de ces nouveaux résidents, est en cours de réalisation. Le Conseil général entend ainsi mettre en œuvre, si nécessaire, des actions susceptibles de faciliter l'intégration de cette nouvelle population. Dans le même esprit, un groupe de travail, présidé par Monique Le Clézio, vice-présidente en charge du développement économique, du tourisme et de la recherche, a été mis en place. Ce groupe, qui associe la CCI, les chambres de métiers, l'association des maires, la Préfecture, l'Inspection Académique et quelques communautés de communes particulièrement concernées, devrait avancer des propositions à la lumière de cette étude.

4 200 familles britanniques

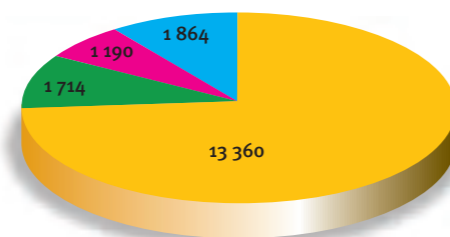
Démarré à la fin des années 80, l'engouement de nos voisins européens pour les Côtes d'Armor s'amplifie depuis 1999.

Ils achètent une maison soit pour s'installer définitivement avec toute la famille, soit pour y vivre quelques mois dans l'année (le reste du temps, la maison sera prêtée ou louée à des amis).

Avec 4 200 foyers, les Britanniques représentent près de 80 % de cette population. Sur dix familles d'outre-Manche venant vivre en Bretagne, quatre choisissent les Côtes d'Armor.

Les allemands représentent quant à eux 10 % des européens qui s'installent dans notre département, et les pays du Bénélux (Pays-bas, Belgique, Luxembourg) 7 %.

Transactions immobilières effectuées par des étrangers en Bretagne entre 1988 et 2002



■ Britanniques ■ Allemands
■ Belges, Néerlandais ■ Autres

Les Côtes d'Armor représentent à elles seules 42% des transactions

LES EFFETS SUR LE MARCHÉ IMMOBILIER MÉFIONS-NOUS DES "ON DIT"...

La rumeur est là, insidieuse : les nouveaux résidents européens et particulièrement britanniques feraient "flamber" les prix de l'immobilier. Pourtant, la vague d'acquisitions de ces dernières années n'a pas vraiment changé la donne : les Côtes d'Armor restent le département le moins cher de Bretagne. Certes, on assiste à une progression des prix, mais pas plus (voire moins) que dans d'autres départements français également très prisés des Anglais, comme l'Ardèche, la Lozère et, plus globalement, le grand Sud-Ouest. Les premiers résultats de l'étude font ressortir que beaucoup de transactions sur notre territoire se concluent en dessous de 100 000 €. D'autre part, élus locaux et agents immobiliers s'accordent à dire que les étrangers jettent souvent leur dévolu sur des maisons que leur délabrement rendait invendables auprès de la clientèle locale. Résultat : un patrimoine qu'on croyait voué à la démolition renaît de ses ruines.

ANDREW BARNES, GOUAREC

Mes filles ne parlent que le français

Andrew Barnes, britannique, est installé en Côtes d'Armor depuis 1989. Il achète un départ une maison à Gouarec pour ses vacances. Comme il a une profession liée au bâtiment, il participe à quelques chantiers de gîtes. Puis il décide de rester pour créer sa propre entreprise, spécialisée dans l'assainissement et le terrassement. "Dès que j'ai déménagé mon entreprise dans la zone artisanale de Gouarec, le succès a été au rendez-vous. Mes quatre employés ne suffisaient plus pour satisfaire toutes mes commandes. J'ai donc embauché très rapidement, nous sommes douze aujourd'hui". L'effectif est partagé entre travailleurs britanniques et bretons. Sa clientèle se répartit à parts égales entre des

Costarmoricaïns et de nouveaux arrivants européens. Andrew est marié à Catherine, une Bretonne, ils ont deux enfants, Juliette et Fiona qu'ils scolarisent à Gouarec. "Mes filles ne parlent que le français. Moi, j'ai appris votre langue dans le monde de l'entreprise. D'ailleurs, la création de ma société n'a pas été facile, justement à cause de la langue". Véritable parcours du combattant, son opiniâtreté et sa détermination ont eu raison des lourdeurs administratives. Il a été aidé aussi dans ses démarches par ses beaux-parents, anciens commerçants venus prendre leur retraite dans la région. Aujourd'hui, son entreprise se porte bien, les difficultés de création du départ sont oubliées. ■



INGRID DROGUET, CAP FRÉHEL

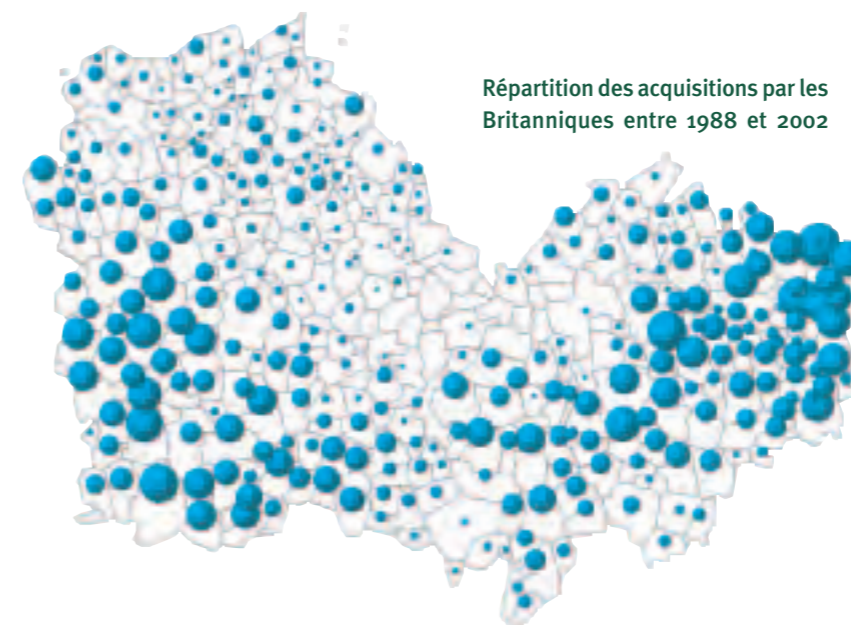
L'avantage de parler plusieurs langues

Ingrid Droguet, allemande, est arrivée à la fin des années 80 au Cap Fréhel. À 59 ans, elle a passé sa vie à voyager : "Avec mon père, tout d'abord, qui était cadre dans une entreprise internationale, ensuite avec mon mari, un Breton qui travaillait dans une entreprise internationale de travaux publics. Moi, j'étais secrétaire export trilingue (allemand, français et anglais)". Ingrid et Fernand vont vivre sous toutes les latitudes. Et puis, ils viennent s'installer dans les Côtes d'Armor, le pays de Fernand. Elle met ses compétences au service des réceptions d'hôtels et du tourisme local. "Notre arrivée à Saint-Brieuc n'a pas été si simple. Mes trois enfants sont nés en Australie, ils sont parfaitement trilingues et portent des prénoms bretons. Mais à l'école, ils ont subi un rejet de la part de leurs camarades dès qu'ils ont appris leur origine allemande. Cela a été une période très difficile et très éprouvante pour nous tous". Ingrid et Fernand achètent ensuite une maison au Cap Fréhel. Enfants et petits-enfants baignent tous dans un environnement familial international, où la culture bretonne a une place particulière. "Maintenant, j'accueille et j'aide à s'installer de nouveaux arrivants allemands qui ont un "coup de cœur" pour la région de Fréhel. Ils y achètent leur résidence secondaire. Je traduis les actes notariés, les contrats d'assurance et tous les documents administratifs nécessaires". ■

Le pays de Dinan et la Bretagne intérieure

À l'est du département, du côté du Cap Fréhel, la moitié des résidences secondaires est acquise par des Allemands. Mais le littoral n'est plus la destination privilégiée pour s'établir. Depuis 2000, on assiste à une nouvelle arrivée d'acheteurs à la recherche de maisons dans les bourgs et les campagnes

de l'intérieur du département, où 1 600 familles britanniques se sont installées ces cinq dernières années. Des secteurs comme par exemple la basse vallée de la Rance, le Mené et le Centre Ouest Bretagne ont ainsi le vent en poupe.



Répartition des acquisitions par les Britanniques entre 1988 et 2002

Un effet certain sur la redynamisation des zones rurales

A l'instar des Bretons et des Franciliens chaque année plus nombreux à élire domicile dans nos campagnes, les étrangers contribuent à redynamiser la vie économique et sociale de certains bourgs et villages où, parfois, leur arrivée a été vécue comme une bouffée d'oxygène : rénovation de maisons fermées

depuis des années, réouverture ou reprise d'un commerce, création de structures d'accueil touristique (gîtes, chambres d'hôtes), maintien – voire ouverture – de classes à l'école primaire, ou encore implication dans le tissu associatif.

ROY EALES, PLUZUNET

Aller au devant des gens

Roy Eales est écrivain journaliste britannique. Depuis vingt ans il partage sa vie entre la Grande Bretagne et Pluzunet. Les nouvelles technologies lui ont permis d'exercer son métier dans sa demeure costarmoricaine. Et depuis 2002, il se consacre pleinement à la poésie. "Je trouve dans la campagne bretonne une formidable source d'inspiration. J'écris en anglais et je fais traduire mes textes en breton, en français et en allemand. Je suis très attaché à communiquer largement pour partager ma passion des mots". Roy vient de sortir son troisième recueil de poèmes, toujours traduit en

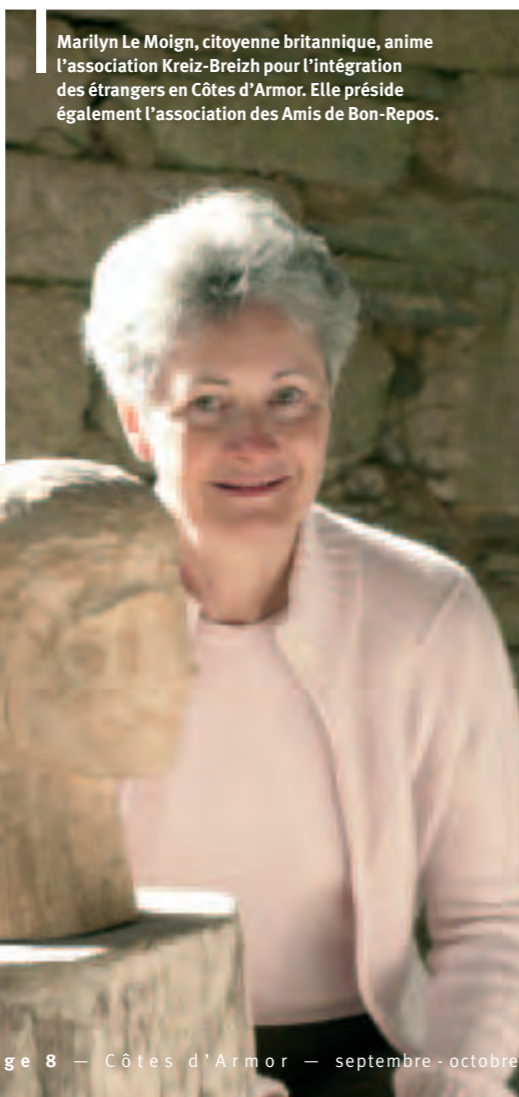


quatre langues. Défenseur de la richesse et de la culture bretonne, il a gardé cette volonté d'aller au-devant des gens, de communiquer avec eux. "Tous les matins, je vais parler avec les commerçants du village, en breton bien-sûr". Il participe activement à la vie locale. Il a créé une association qui organise à Pluzunet des soirées musicales et poétiques. Suzan, son épouse, est artiste peintre, elle a ouvert un ate-

lier avec le soutien des jeunes de la commune. "Nous sommes résolument européens, les origines de nos civilisations se recoupent. C'est avec fierté que nous avons été invités l'année dernière en Lituanie pour un festival international de poésie. Les organisateurs ont pensé à nous pour nos poèmes breton-français. Nous pouvons dire ainsi que notre intégration en Bretagne est de notoriété européenne".

Des associations pour mieux s'intégrer

Discrets, la majorité des nouveaux arrivants s'attache à s'intégrer dans la vie locale. 25 à 30 % des européens installés dans notre département sont inscrits sur les listes électorales ou sont membres d'une ou plusieurs associations locales, ou bien encore les deux à la fois. On relèvera l'émergence assez récente d'associations œuvrant à une meilleure intégration. On citera, entre autres exemples, l'association Kreiz-Breizh, animée à Gouarec par Marilyn Le Moign, ou encore le travail de l'Université du Temps Libre de Loudéac, dont les cours de Français et les soirées d'échanges franco-britanniques remportent un vif succès.



Marilyn Le Moign, citoyenne britannique, anime l'association Kreiz-Breizh pour l'intégration des étrangers en Côtes d'Armor. Elle préside également l'association des Amis de Bon-Repos.

De plus en plus de jeunes et d'actifs

Le profil des acheteurs européens a évolué au fil du temps. Même si une personne sur deux à l'âge de la retraite, elles sont de plus en plus nombreuses à ne pas dépasser la cinquantaine. Dans la très grande majorité des cas, au moins une personne dans le couple occupe un emploi lors de l'installation. Les résidents qui sont installés définitivement sont soit salariés, soit cadres, soit travailleurs indépendants (consultants, artisans, artistes) ou bien encore chefs d'entreprises. Pour les Britanniques, quel que soit leur statut, beaucoup occupent un emploi en relation avec l'économie de leur pays d'origine. Trois cents familles sur les 4200 britanniques ayant une résidence en Côtes d'Armor ont une activité touristique qui leur apporte un revenu principal ou complémentaire. Elles exploitent plusieurs centaines de gîtes et de chambres d'hôtes. Pour les résidents installés quelques mois dans l'année, souvent à la retraite, ils font découvrir les Côtes d'Armor à leurs enfants qui à leur tour décident de venir s'y établir. C'est ce qu'on appelle "l'effet boule de neige".

SVEN KLASSEN, POMMERIT-LE-VICOMTE

Avoir l'esprit européen, c'est un atout



Sven KLASSEN, allemand, habite Pommerit-le-Vicomte depuis dix ans. Enfant, il passait ses vacances dans le département. Et puis un jour, il a décidé de venir s'y installer définitivement. "J'ai créé mon entreprise de terrassement il y a dix ans". Sven travaille seul et parle

parfaitement le français et l'anglais, il a même quelques dispositions pour le breton. Fort de cette aisance pour les langues, il fait bénéficier sa clientèle (moitié française moitié européenne) de son expérience pour toutes les démarches administratives : traduction des actes d'achat, demande de permis de construire etc. Jeune marié depuis quelques semaines, le maire de la commune a célébré l'événement en présence de nombreux hôtes costarmoricains et européens : des britanniques, des belges, des hollandais, des allemands. "Il est important de s'ouvrir aux autres et d'avoir un esprit européen. La communication avec des langues différentes ne doit pas être un obstacle, bien au contraire". Le père de Sven, Peter, artiste sculpteur reconnu dans tout

l'ouest de l'Allemagne, s'est également installé à Pommerit-le-Vicomte. Il a acheté une maison à côté de celle de son fils. Il fait du lieu sa source d'inspiration, il crée à profusion des sculptures qu'il installe dans son jardin ou qu'il offre à la commune. Il participe activement à la vie culturelle locale.

POURQUOI ILS CHOISSENT LES CÔTES D'ARMOR

La qualité de la vie en Côtes d'Armor est la principale motivation d'installation des résidents européens. Le calme, l'espace des campagnes bretonnes et notre "mode de vie à la française" les attirent. Autres motivations : le coût de la vie – et de l'immobilier – et, pour nos voisins britanniques, la proximité géographique avec la Grande-Bretagne.

ERWIN ELLINGS, CAUREL

Tisser des liens avec les Costarmoricains

Nicole de Grave et Erwin Ellings tiennent l'hôtel restaurant "Le relais du Lac" à Caurel. Ce couple franco-néerlandais a repris l'affaire en 1999. C'est une adresse très prisée par les britanniques et les habitants du pays de Guerlédan. À 37 ans, Erwin parle très bien le français, l'anglais, l'espagnol et

le breton. "Je suis arrivé à l'âge de 14 ans en France, j'ai dû me faire très vite à la langue. Je suis entré en apprentissage pour apprendre le métier de cuisinier. J'ai travaillé tout d'abord avec mon père et puis après j'ai monté ma propre affaire". L'hôtel restaurant, avec ses sept chambres et ses spécialités gastronomiques, remporte un beau succès.

Bretagne et ses atouts. Nous sommes installés dans un cadre splendide, et nous sommes heureux de la faire vivre". Très impliqué dans la vie associative de Caurel, Erwin y trouve la clé de son adaptation. Inscrit dans un club cycliste, il profite de ses balades pour tisser encore des liens. L'accueil est son métier, il se doit de parler avec les gens et pour lui la barrière de la langue n'est pas un obstacle. "J'ai peu de compatriotes ici, ce sont surtout des britanniques qui viennent s'installer en famille. Au relais, ils retrouvent leur culture et en découvrent d'autres". Sur les bords du lac de Guerlédan, Erwin et Nicole proposent tous les vendredis un "fish and chips", mais leur carte gastronomique marie à merveille spécialités régionales et cuisines d'Europe.

Erwin a tout de suite été très bien accueilli par la population locale et c'est fièrement qu'il vous dira qu'il a complètement assimilé la culture bretonne. "Je vante les produits du terroir parce que je tiens à défendre la



25 NOVEMBRE - 2^e JOURNÉE D'AFFAIRES

L'efficacité à portée de main

Lorsqu'une entreprise costarmoricaine a besoin de faire appel à une société de services, elle ne sait pas forcément s'il existe dans le département un prestataire capable de répondre à son besoin. Une situation vécue au quotidien par de nombreux cadres et dirigeants qui, mal informés et quotidiennement démarchés par des prestataires de services des quatre coins de l'hexagone, laissent échapper autant d'occasions de faire travailler des partenaires locaux et de contribuer ainsi au développement du tissu économique costarmoricain.

Il existe pourtant en Côtes d'Armor un éventail très large de sociétés de services dans tous les domaines: bâtiment, équipementiers, formation, gestion, informatique, marketing et communication, secrétariat, bureautique, etc.

Permettre aux chefs d'entreprises costarmoricains de rencontrer ces prestataires de services, les informer de la diversité et des compétences de ces partenaires potentiels, voilà l'esprit de la seconde "Journée d'Affaires", organisée par Côtes d'Armor Développement (CAD) le 25 novembre prochain

au centre Eleusis de Plérin. L'édition 2003 de cette journée avait permis à une quarantaine d'entreprises de rencontrer environ 80 fournisseurs de services, lors de rendez-vous pré-programmés de 30 minutes. Des minutes qui peuvent faire gagner infiniment plus de temps à votre entreprise. ■

**RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS :**
Côtes d'Armor Développement
Tél. 02 96 58 06 58.
cad@cad22.com - www.cad22.com



DÉMARCHAGE À DOMICILE,
ABUS DE FAIBLESSE...

"Ne vous laissez pas démarcher sur les pieds"

On assiste en France, depuis quelques années, à une augmentation importante des infractions liées au démarchage à domicile, avec des délits "d'abus de faiblesse" dont les principales victimes sont les personnes âgées. Des produits au prix de départ très élevés pour pouvoir ensuite "consentir" au client d'impressionnantes "remises" (35%, 50%, etc.), un parler rapide, ininterrompu et une attitude pressante, l'imminence d'une rupture de stocks, des facilités de crédit sans justificatifs à fournir... tous les arguments sont bons pour piéger des personnes qui, soit

avancent tout ou partie du prix, soit s'engagent sur un crédit. La plupart du temps, les consommateurs ne connaissent pas leurs droits et se sentent piégés, sans recours possible.

C'est pour les informer que la Direction Départementale de la Consommation de la Concurrence et de la Répression des Fraudes lance, dès cet automne, en partenariat avec le Conseil général, la CRAM, la MSA et l'ENIM (1), une vaste campagne d'information auprès des Costarmoricains. Affiches, articles dans la presse locale, dépliants... cette campagne vise avant tout à rappeler aux citoyens que le démarchage à domicile est une activité strictement encadrée par la loi, une loi qui leur garantit notamment un temps de réflexion et le droit de se rétracter (encadré). D'autre part, vu la spécificité des publics visés par les démarcheurs peu scrupuleux, les travailleurs sociaux seront conviés à des réunions où ils recevront toutes les informations nécessaires pour mener, sur le terrain, des actions de prévention et d'aide aux usagers. ■

(1) Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole et Établissement National des Invalides de la Marine

LES CONSEILS DE BASE

- Ne payez rien tout de suite, la loi vous offre un délai de sept jours après la signature du contrat pour régler votre achat.
- Exigez des documents écrits et conservez-les.
- Vérifiez que votre contrat comporte un bordereau de résiliation, car vous êtes libre de résilier votre achat dans un délai de sept jours.
- Ne signez pas d'autorisation de prélèvement automatique.
- Profitez du délai de sept jours pour comparer les prix pratiqués ailleurs.
- Si le démarcheur est trop insistant, n'hésitez pas à appeler la police ou la gendarmerie.
- En cas de doutes sur les pratiques d'un démarcheur, contactez :
INFO-SERVICE-CONSOMMATION :
0 820 202 203 (0,09 €/mn à partir d'un poste fixe)

En 2002, la Centrale Laitière du Penthièvre décide de moderniser son atelier de conditionnement de poudres de lait. "L'atelier était vétuste et les conditions de travail du poste étaient pénibles. En bout de chaîne, les hommes devaient soulever manuellement des sacs de 25 kg pour les mettre sur palettes, sachant que l'empilement des sacs sur la palette monte jusqu'à 1,60 m de haut. Les derniers sacs étaient montés pratiquement à bout de bras," explique Gérard Andriot, responsable du pôle produits secs. L'entreprise profite alors de l'aide départementale à l'amélioration des conditions de travail pour investir dans un palettiseur, une machine qui,

depuis janvier 2003, se charge de porter les sacs sur la palette. "Ce changement a concerné une équipe de cinq à six salariés qui, de manutentionnaires, sont devenus conducteurs de ligne après avoir suivi une formation." C'est en partant du constat que certaines entre-

Déjà trente entreprises

prises, notamment dans le secteur agroalimentaire, ont de plus en plus de mal à recruter, victimes de la mauvaise image de leurs conditions de travail, que le Conseil général décidait en 2002 de mettre en place cette nouvelle aide, en partenariat avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et la Mutualité Sociale Agricole. La démarche

est claire: elle consiste à inciter et accompagner les entreprises dans la réalisation d'investissements permettant de transformer les postes de travail pénibles, dans une logique de requalification de ces postes et non de suppression d'emplois. C'est Côtes d'Armor

Développement, l'agence de développement économique du Département, qui est chargée d'instruire les dossiers. Le dispositif ACT, opérationnel depuis fin 2002, est une expérience unique en France. L'aide représente 15 % du montant total de l'investissement (plafond de 35 000 € d'aide sur 3 ans à la même entreprise). Elle a déjà bénéficié à plus d'une

trentaine d'entreprises, représentant une enveloppe de 632 000 € versée par le Conseil général. Enfin on notera que, dans un souci d'implication et d'adhésion des salariés - concernés au premier chef - une entreprise ne peut solliciter cette aide sur un projet sans accompagner sa demande de l'avis des représentants du personnel. ■

RENSEIGNEMENTS :

CAD. 02 96 58 06 58
cad@cad22.com
www.cad22.com

Conseil général. Direction
du Développement Économique.
02 96 62 27 94



CONDITIONS DE TRAVAIL

ACT, une incitation à supprimer les tâches pénibles

Depuis bientôt deux ans, le Conseil général subventionne les entreprises qui investissent dans des équipements permettant d'améliorer les conditions de travail de leurs salariés. "ACT", c'est le nom de cette aide, reste une expérience unique en France.



AGROALIMENTAIRE

À Broons, la Coop investit

Pour la Coop de Broons (1 200 adhérents – 116 M€ de CA), 2004 restera marquée par une profonde modernisation des outils de production. Le fabricant de nutrition animale a en effet inauguré en juin une nouvelle usine (3M€ d'investissements) qui va lui permettre de porter sa production annuelle de 150 000 à 250 000 tonnes, "ce qui va nous placer parmi les leaders sur notre secteur

d'activité", a déclaré René Loret, président de la Coop. Dans le même temps, la S.A. Delmotte (pâtisserie industrielle haut de gamme), filiale de la Coop, a lancé un programme d'investissements de 4M€ pour l'extension de ses moyens de production, entraînant, selon l'entreprise, la création à terme de 70 nouveaux emplois. Enfin, la Coop a pris le contrôle de la Pâtisserie des Trois Abers (Finistère) pour compléter les activités de Delmotte. ■



FÊTE DE LA TERRE ET DE L'EAU

Une fête pour mieux communiquer

Les 10, 11 et 12 septembre, 70 000 visiteurs sont attendus à Plumaudan pour une manifestation d'envergure nationale, sur le thème des savoir-faire agricoles et de l'environnement.

Chaque automne depuis 20 ans, le syndicat des Jeunes Agriculteurs organise un grand rendez-vous sous le label "Terre Attitude", une manifestation grand public d'envergure nationale qui

enregistre entre 70 000 et 80 000 visiteurs. Pour la première fois cette année, l'organisation de cette immense fête de plein air a été confiée à la section costarmoricaine des Jeunes Agriculteurs. Quelques chiffres: 20 hectares

d'expositions, 110 hectares de terrains pour les concours et les démonstrations, une équipe mobilisée depuis plus d'un an, entre 800 et 1 000 bénévoles... les organisateurs ont choisi le site du Haut-Dilhy⁽¹⁾, à Plumaudan pour mettre en place l'équivalent d'une ville de 5 000 habitants alimentée en eau et en électricité.

Baptisée "Fête de la terre et de l'Eau", la manifestation se veut avant tout une opération de communication: faire découvrir le milieu agricole au public et lui redonner confiance sur les pratiques agricoles; présenter les actions positives des agriculteurs dans le domaine de l'environnement, telle est la démarche revendiquée par les "JA" des Côtes d'Armor. Un important pôle environnement présentera en effet aux visiteurs l'implication des agriculteurs costarmoricains dans les programmes de bassins versants co-financés par l'État, la

Région et le Conseil général: mise aux normes des exploitations, réduction des déjections animales, des fertilisants, des pesticides, etc. Autres temps forts de ces trois jours de fête, les concours de labours, avec le concours national et le concours européen (16 pays représentés). Les techniques du labour à cheval et en tracteur, à plat ou en planche n'auront plus de secrets pour vous et le spectacle, à n'en pas douter, sera au rendez-vous. Parmi les autres animations, on citera – entre autres – un labyrinthe géant pour présenter les produits du terroir, un marché, un pôle enfants, des centaines d'animaux, un pôle végétal, du "moiss-batt-cross" et une grande roue. ■

(1) En bordure de la RD 766, axe Dinan-Caulnes.

RENSEIGNEMENTS :

02 96 79 22 43

<http://perso.wanadoo.fr/terreattitude2004>



AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'une des plus grandes foires bio de France

Rendez-vous à Mûr-de-Bretagne les 11 et 12 septembre pour la 19^e foire Biozone.

RENSEIGNEMENTS :

02 96 32 11 14

biozone@wanadoo.fr

Biozone, la Foire régionale de l'agriculture biologique de Mûr-de-Bretagne, prend de l'ampleur. Créée il y a 18 ans, elle est devenue la quatrième foire bio de France, enregistrant l'an dernier plus de 10 000 visiteurs. Pour cette

19^e édition, plus de 200 exposants (dont 20 viticulteurs) vous feront goûter leurs productions. Sur le thème de "L'argent, le nerf de l'échange?", la Foire 2004 propose de nombreuses conférences-débats: nouvelle économie alternative, pollutions électromagné-

tiques, le coût du bio, du consommateur au "consom'acteur", la filière bois-énergie. Mais Biozone, c'est aussi une fête: musiques, fest-noz le samedi soir, animations, balades en calèche et de nombreuses formules de restauration sur place. ■

24-25 SEPTEMBRE
RENCONTRE RUR@L TIC

Le numérique au service du développement rural

Parrainé par le Conseil général dans le cadre de son programme Côtes d'Armor Numériques, Rur@l tic, organisé par le Pays du Trégor-Goëlo, ce sont deux journées de rencontres sur le thème des Technologies de l'Information et de la Communication ("TIC") en milieu rural. Deux jours où, à l'IUT de Lannion, sont proposées des conférences-débats pour mieux comprendre comment les usages et les services liés aux TIC peuvent concourir au développement des territoires ruraux. Des formations de base sont

également programmées, notamment pour permettre à chacun de déchiffrer ce qui se cache réellement derrière des termes tels que ADSL, wifi, SIG et quelques autres... Plusieurs ateliers traiteront des applications des TIC dans des secteurs d'activités spécifiques, comme le tourisme, l'agriculture, l'industrie, l'artisanat ou encore la pêche. Enfin, un espace de démonstration permettra au public de découvrir les dernières innovations et applications en matière d'internet et de logiciels. Ces journées sont ouvertes à tous: élus, citoyens, acteurs

économiques, etc. Une initiative qui s'inscrit dans l'actualité d'un département particulièrement volontariste sur ce dossier. On rappellera en effet que, dans le cadre d'une charte liant France-Telecom au Conseil général, l'opérateur s'est engagé à offrir à 90 % des Costarmoricains – d'ici fin 2005 – la possibilité de s'abonner à l'ADSL (première étape vers le haut débit). ■

OUVERTURE DES RENCONTRES

le 24 septembre à 8h30, IUT de Lannion.
Rens. Pays du Trégor Goëlo. 02 96 48 66 33.
www.paystregorgoelo.com



En partenariat avec la Région, le Conseil général a co-financé plus de 120 espaces publics numériques sur l'ensemble du territoire départemental, pour mettre les usages numériques à la portée de tous (ici, le point Cybercommune de Landéhen).

“L’important, c’est que nous connaissions notre histoire, notre culture, pour mieux comprendre la création et l’imaginaire bretons”



ROBERT RAULO ET LA CULTURE BRETONNE

Des racines et des mômes

Il a fait de l’enseignement son métier et de la culture bretonne une matière. En conjuguant ses deux passions, Robert Raulo guide les collégiens mûrois sur les chemins de leur histoire, de leur identité, en prenant soin de jeter des passerelles vers les cultures du monde.

Fils de paysan loudéaciens, Robert Raulo s’est très vite passionné pour la culture bretonne. “La culture dans toute sa diversité, au-delà des “clivages” de langues entre gallos et bretonnants. L’important, c’est que nous connaissions notre histoire, notre culture, pour mieux comprendre la création et l’imaginaire bretons”. Robert vit à Saint-Guen et enseigne l’histoire et la géographie juste à côté, au collège Paul Eluard de Mûr-de-Bretagne. Une localisation, au carrefour des pays gallo et bretonnant, qui symbolise à merveille sa démarche. Responsable depuis plus de trente ans, avec son épouse Françoise, du cercle celtique de Mûr, notre homme reste un cas unique dans le paysage éducatif costarmoricain : il est le seul à enseigner la culture bretonne en tant que matière à part entière. “Il y a dix-sept ans, le principal m’a proposé de créer cette matière. Depuis, tous les élèves de 6^e et de 5^e suivent une heure de culture bretonne par semaine et, à partir de la 4^e, ils peuvent choisir de la conserver comme option”. Le contenu des cours ? “Il y a bien sûr de l’histoire et de la géographie, mais aussi du conte, du chant, du dessin traditionnel... Avec les élèves de 4^e et de 3^e, nous allons plus loin. Ils s’impliquent sur un projet qui débouche sur une exposition, voire un livre”. Deux livres⁽¹⁾ ont ainsi vu le jour : le premier, publié en 1998, évoque la vie quotidienne à Mûr-de-Bretagne dans les années 20 ; le second, paru l’an dernier, présente les jubés, chancels et autres tribunes des églises bretonnes. Aujourd’hui, les collégiens poursuivent des recherches sur les pigeonniers, éléments injustement méconnus et délaissés de notre patrimoine.

“Le plus gratifiant, c’est le travail avec mes élèves”

“Ils prennent vite goût à ce travail d’enquête auprès de leur voisinage, dans les livres, sur l’internet. Ils s’immergent dans un passé qu’ils s’approprient, développent leur curiosité, une curiosité qui les amène aussi, forcément, à s’ouvrir à d’autres cultures, avec leurs différences, leurs similitudes”.

“S’ouvrir aux autres”, c’est ce qui a conduit Robert et ses amis du cercle de Mûr-de-Bretagne à mettre sur pied, en 1989, le premier festival des arts traditionnels, dont la dernière édition, à la mi-juillet, a réuni plus de 8 000 spectateurs autour des danses et des musiques du monde. “Les “Arts Trad” ont acquis un rayonnement régional, mais c’est aussi un rendez-vous très prisé par beaucoup de Mûrois qui ne partent pas en vacances. C’est leur dépaysement à eux... nous avons accueilli des groupes de 45 nationalités, et notamment de “grosses pointures” irlandaises”.

L’Irlande, justement, Robert Raulo est intarissable sur le sujet, sur ses paysages, ses écrivains, “ce peuple qui a su résister à huit siècles de domination anglaise.” Il y emmène chaque année ses élèves. “Au collège ou en voyage, j’essaie de leur faire partager mes passions. Je sème, des fois ça lève, des fois ça ne lève pas, mais je n’ai rien trouvé de plus gratifiant que le travail avec eux”.

■

(1) “Mûr-de-Bretagne et sa région dans les années 20”. Photographies de Georges Udo. Editions Geneviève Girard. “Jubés, chancels et tribunes de Bretagne”. Liv’Editions. Ouvrages disponibles au collège Paul Eluard de Mûr-de-Bretagne. Renseignements : 02 96 28 50 74.



10 ET 11 JUILLET - LE TOUR DE FRANCE EN CÔTES D'ARMOR

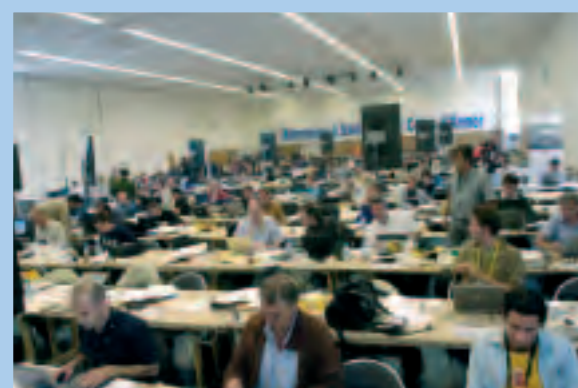
Une gigantesque fête populaire

Fabuleuse aventure. La magie du Tour a opéré en terre de cyclisme.
Mais assez de superlatifs. Parlons de choses vues, d'instantanés inoubliables...
en attendant la prochaine venue de la Grande Boucle en Côtes d'Armor.

Le de TOUR France



100 000 personnes à Saint-Brieuc, 30 000 à Dinan, 40 000 le lendemain au départ de Lamballe... au total, on estime à environ 200 000 le nombre de spectateurs venus encourager les géants de la route les 10 et 11 juillet. "Une fréquentation telle que, dans la montée d'Yffiniac vers Languieux, il a fallu mettre en place un dispositif similaire à celui utilisé lors des arrivées dans les grandes étapes de montagne" confie le responsable de la sécurité du Tour.



Sur le village mis en place à Brézillet par le Conseil général, les partenaires de l'opération, les représentants de l'ensemble des clubs cyclistes costarmoricains et des communes traversées côtoient, dans une ambiance bon enfant, d'anciennes gloires du Tour.

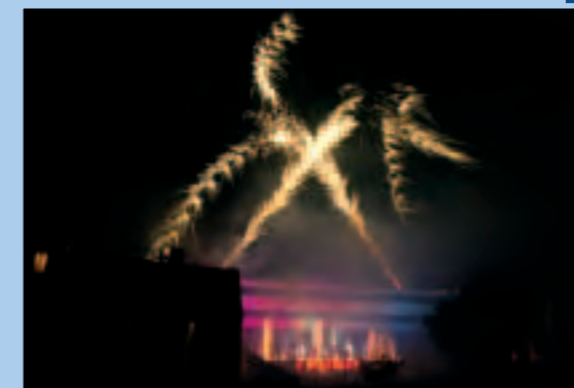
À deux pas de là, plus de 700 journalistes des cinq continents s'affairent dans l'immense salle de presse aménagée au centre de congrès Equinoxe.



Bernard Hinault, Claudy Lebreton, président du Conseil général et Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc, félicitent le jeune maillot jaune Thomas Voeckler.



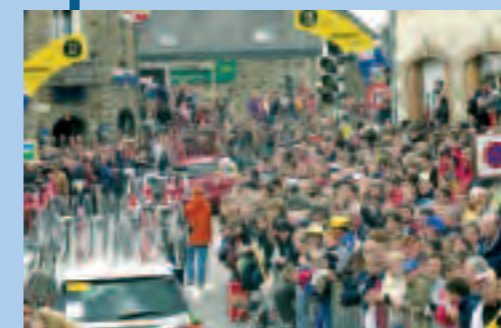
Quelques minutes avant l'arrivée, le briochn Sébastien Hinault s'échappe en compagnie de six autres coureurs. Le public exulte, on se prend à rêver... mais c'est l'Italien Filippo Pozzatto qui remportera le sprint final. Hinault finit cinquième. Il aura fait honneur au cyclisme costarmoricain. Trois jours plus tard, une terrible chute le contraindra à l'abandon. C'est la dure loi du Tour. Quoi qu'il en soit, merci Sébastien.



Après l'arrivée, la foule converge vers un centre ville où la fête se poursuit en musique avec un gigantesque concert place du Général de Gaulle. La place et les alentours sont noirs de monde. De mémoire de briochn, on n'avait jamais vu ça. À minuit, le ciel s'illumine d'un superbe feu d'artifice tiré depuis les toits du Conseil général.



11 juillet. Départ de Lamballe. Environ 40 000 personnes ont envahi la ville et ses environs. Le village du Tour a pris ses quartiers au haras National. C'est le maire Loïc Cauret qui donne le départ.



Ascension de la Côte de Mûr-de-Bretagne. On se croirait à l'Alpe d'Huez. "Des campeurs sont venus tout spécialement s'installer ici depuis deux-trois jours" raconte un Mûrois. Le peloton attaque la côte en se fondant dans le public. Commentaire de Jean-Paul Ollivier sur France 2 : "Aucun doute, nous sommes ici en terre de cyclisme, une terre de champions, d'amoureux du vélo".





LE CANTON DE LÉZARDRIEUX

Comme le Sillon de Talbert qui la prolonge, la Presqu'île sauvage, où se situe le canton de Lézardrieux, s'avance dans la mer. Terre marine, le canton est aussi tourné vers la culture légumière. Ici, les tempéraments des gens de mer et des agriculteurs maraîchers s'harmonisent.



Gens de mer et gens des champs

Nous sommes dans le Trégor. Le pont qui enjambe le Trieux en est une des portes d'entrée. Une fois franchie, il ne faut pas hésiter à s'égarer dans les petits chemins qui mènent aux criques ou aux "belvédères" improvisés qui surplombent les estuaires du Trieux et du Jaudy, deux rivières encadrant la presqu'île. C'est ainsi qu'il faut apprécier

l'âme de ce coin de nature préservée. On y découvre, ici, une chapelle cachée des regards, là, un phare en forme de fusée, plus loin, un calvaire aux allures de chaire à prêcher ou encore un discret mouillage pour bateaux. La situation de la Presqu'île sauvage, à l'air iodé particulièrement tonique et vivifiant, semblait principalement la vouer à une économie de pêche

et de réparation navale. Mais c'était sans compter avec les traditions légumières du Trégor et quelques autres atouts. Les nombreux parcs à huîtres témoignent d'une ostréiculture florissante. Pour ceux qui aiment gratter, la pêche à pied est prometteuse en palourdes et praires près du Sillon de Talbert. Et si les coquillages ne sont pas au rendez-vous, il suffit de pousser jusqu'au bout de cet insolite cordon de sable et de galets insubmersibles de 3 kilomètres de long, dont certains craignent la disparition. Oiseaux protégés et espèces végétales rares s'y côtoient. Pour le homard, il faut connaître les bons coins. Le port en eau profonde de Lézardrieux abrite aujourd'hui plus de 700 bateaux de plaisance, la plupart grésés pour la pêche.

LA MER, UN OCÉAN DE RICHESSES
En 21 ans, le Centre d'étude et de valorisation des algues, créé par le Conseil général, est devenu une référence européenne. À Pleubian, le Ceva est à la fois un lieu de recherches et un prestataire de services pour les entreprises intéressées par le développement des produits à base d'ingrédients marins. Des algues, on extrait des molécules dont les propriétés peuvent servir dans différents secteurs. Les demandes émanent des industries cosmétique, pharmaceutique et agroalimentaire. Les Laboratoires d'Armor et Setalg ont élu domicile à proximité du Ceva. La première, spécialisée en produits cosmétiques commercialise sous la marque Algologie; la deuxième cueille les algues qui sont ensuite valorisées.



Jusqu'au début du XX^e siècle, les algues utilisées comme engrais amendaient les terres et les maraîchers de l'époque amélioreraient ainsi la fertilité de cette zone toujours spécialisée en culture légumière. Paradis de la pomme de terre, de l'artichaut et du chou-fleur, on peut en admirer de plus près les spécimens en suivant la route

La station a accompagné le développement des cultures sous abri plastique et s'est spécialisée depuis 1998 en agriculture biologique pour les légumes de plein champ. Sur les 10 hectares de la station, 7 sont en "biologique". Parmi les plantes présentes, la culture de la fraise en jardin suspendu.

Une visite pédagogique au Ceva.



touristique marquée du logo "Prince de Bretagne" dont la coopérative UCPT, commercialise les productions. La station d'expérimentations en cultures légumières, la SECL de Pleumeur-Gautier, participe au développement du tissu agricole légumier de la région. Le Conseil général en est un des partenaires. Amélioration de la qualité des produits, préservation de l'environnement et recherche de compétitivité des exploitations sont au programme.

UNE PRESQU'ÎLE AUTHENTIQUE

Yves le Roux, élu conseiller général en 2001, est présent régulièrement dans les communes de son canton. À raison d'une permanence hebdomadaire pour deux communes, il rencontre une quinzaine de personnes à chaque fois. "En tant qu'ancien enseignant, je côtoie beaucoup de familles. Et comme sportif, je suis en relation avec les associations. D'où l'idée, pour valoriser leur travail, en accord avec les prési-

EXPOSITIONS

Isabelle et Timothy Vaughan aidés de Fabrice Cheval, jardinier, n'ont cessé d'améliorer les jardins de Kerdalo à Trédarzec, créés par le père d'Isabelle en 1965. A l'écart des routes, ces jardins de toute beauté offrent un havre de paix exceptionnel et un îlot d'espèces florales féériques. Les Vaughan présentent aussi des expositions l'été. Pour les horaires des visites, appeler le 02 96 92 35 94.



Yves le Roux
Conseiller général
du Canton de Lézardrieux.

dents de clubs, d'honorer de temps en temps un bénévole lors d'une cérémonie sportive". Dernière idée originale de la communauté de communes, du canton et de l'UCPT, l'organisation prochaine d'assises de l'agriculture légumière. "Je suis inquiet pour l'avenir des professions agricoles dont les revenus sont bien souvent négatifs. La crise du chou-fleur en juin dernier a mis les problèmes en évidence". L'été se termine et avec lui les touristes quittent la Presqu'île sauvage. "Ici, nous n'accueillons pas la foule qui se presse sur la côte de granit rose, mais les estiva-

munauté de communes. Une brigade nautique des Douanes devrait s'implanter à Lézardrieux. La participation de l'antenne touristique de la Presqu'île aux salons du tourisme à Nantes et Rennes continue à porter ses fruits".

Tout cela est confirmé par Marie Laizet, responsable de la Maison de la presqu'île. "Nous faisons la promotion de la presqu'île mais aussi celle de toute la région". À l'image des habitants, la Maison se veut accueillante et son personnel serviable. "D'ici, les vacanciers peuvent "itinérer" facilement. Les tarifs sont plus accessibles et nous commençons à

Le territoire du canton de Lézardrieux a sa propre cohérence et ses paysages sont naturels. "La loi "littoral" a freiné le développement urbanistique sauvage mais elle est trop restrictive pour certaines communes. Les "Presqu'iliens", des bretonnants, ont un caractère bien trempé et sont très attachés à leur région". Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le SMVM (schéma de mise en valeur de la mer) donnent corps aux projets économiques. "Nous sommes très investis sur le parc d'activités de Kerantour et sa démarche Qualiparc initiée par Loïc Mahé, président de la com-



avoir de bonnes tables qui valorisent les produits du terroir. Le futur centre culturel s'implantera près du Manoir du Launay à Pleubian, où déjà sont exposés des travaux d'artistes locaux pendant l'été. Entre les randonnées contées et les balades d'écoute, les activités restent familiales et authentiques, comme la presqu'île".

Un des berceaux de la culture maraîchère bretonne.



DROITS ET PRESTATIONS AUX PERSONNES ÂGÉES

Le CLIC, un véritable guichet unique

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination, créés à l'initiative du Conseil général, sont avant tout des lieux d'information, d'orientation et d'écoute sur tous les problèmes liés au vieillissement.

La politique du Conseil général en direction des personnes âgées mobilise cette année 57 millions d'euros consacrés, pour la plus grande part, à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie dont bénéficient 13 000 Costarmoricains. Cette politique, alliée à l'excellente couverture de notre territoire en services d'aides (aides à domicile, services de soins, etc.) assurés au quotidien par les CCAS, les comités d'entraide et les associations, permet d'apporter une réponse adaptée à chaque situation. Cependant, les acteurs sont multiples, auxquels il faut ajouter les différents organismes de retraite. En résumé, il est parfois difficile pour une personne âgée ou sa famille, de savoir à quelle porte frapper. Partant de ce constat, le Conseil général, l'Etat et les caisses de retraite décidaient il y a quatre ans de fédérer tous ces intervenants au sein de neuf "CLIC" répartis sur l'ensemble du territoire. Sept centres sont aujourd'hui opérationnels. Celui de Dinan, qui doit voir le jour à la fin de l'année et celui de Saint-Brieuc courant 2005, viendront parachever ce dispositif.



QU'EST-CE QU'UN CLIC ?

Une personne âgée peut être à tout moment confrontée à une situation – accident, dégradation de l'état de santé, dépendance – qu'elle ne pourra résoudre seule. A la pénibilité de telles situations ne doit pas venir s'ajouter l'angoisse, pour la personne concernée et ses proches, d'un parcours administratif complexe pour connaître les structures et les aides existant pour, par exemple, assurer le maintien d'une personne à son domicile ou envisager son entrée dans un établissement d'accueil. Parce qu'il est un "guichet unique" où chaque situation est abordée sous tous ses aspects - environnement et histoire de la personne, mode de vie, analyse de ses contraintes et de ses besoins - le CLIC est au cœur d'un réseau qui rassemble tous les acteurs: Conseil général, Assurance Maladie, caisses de retraite, comités d'entraide, CCAS, associations prestataires de services, médecins, infirmiers, associations de personnes âgées, etc. Avec eux, il coordonne l'ensemble des prestations gérontologiques. Pour autant, il ne se substitue

pas à ces organismes: les conseillers sont là pour discerner les besoins de la personne, répondre à ses questions, l'informer sur ses droits, l'accompagner dans l'instruction de dossiers.

Egalement à la disposition des professionnels et des associations, le CLIC est largement ouvert sur l'extérieur et constitue un observatoire local mieux à même de cerner les besoins, sur le terrain. Les centres organisent des forums, des réunions d'information, des actions préventives, etc. On citera – dernier exemple en date – le forum "Bien vieillir chez soi" organisé en juin par le CLIC de Lamballe, où étaient abordés des thèmes comme la prévention des chutes, l'habitat, les aides à domicile ou encore la nutrition. D'ailleurs, de plus en plus, les CLIC proposent régulièrement des sessions d'information et de prévention sur ces thématiques, et certains centres vont même jusqu'à proposer des sorties et des activités culturelles. ■

OÙ S'ADRESSER

CLIC Tréguier.

Espace Solidarité Emploi.
2, rue Pasteur, 22220, Tréguier.
02 96 92 19 33. clic-treguier@cg22.fr

CLIC Paimpol-Goëlo.

3, place Gambetta, 22500, Paimpol.
02 96 20 57 45. clic-paimpol-goelo@cg22.fr

CLIC Ouest-Trégor.

4, rue de Viarnes, 22300, Lannion.
02 96 46 22 10. clic-ouest-tregor@wanadoo.fr

CLIC Guingamp.

2, rue de la Pompe, 22200, Guingamp.
02 96 43 83 86. ccsp.clic@wanadoo.fr

CLIC Sud-Ouest Côtes d'Armor.

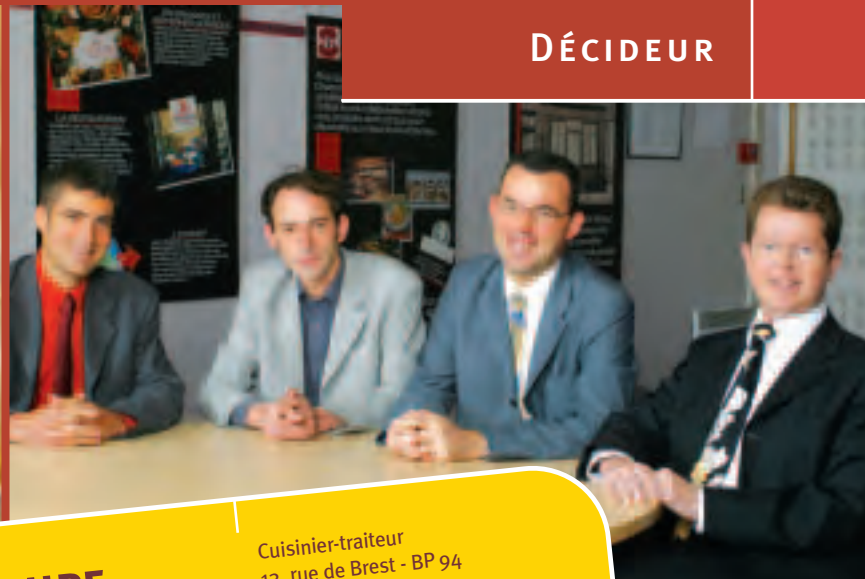
6, place du Général de Gaulle, 22110, Rostrenen.
02 96 29 26 27. clic.sudouest22@wanadoo.fr

CLIC Loudéac-Sud Armor.

Maison de développement (3e étage),
6, bd de la gare – BP427, 22604 Loudéac.
02 96 28 27 05. clic-sud-22@cg22.fr

CLIC Lamballe-Penthièvre.

Foyer-Logements,
2, rue Charles de Blois, 22400, Lamballe.
02 96 50 07 10. clic-lamballe-penthièvre@cg22.fr.



GRUPE STALAVEN SA

Cuisinier-traiteur
13, rue de Brest - BP 94
22120 Yffiniac
Tél. : 02.96.63.80.00
Fax : 02.96.63.80.24
Courriel : informations@stalaven.fr
www.stalaven.fr

— **Activité :** le spécialiste des produits traiteur libre-service avec une gamme complète de produits salaison, charcuterie fine et jambon, salades, pâtisseries salées, plats cuisinés et desserts.

— **Emplois :** 1157 salariés

— **Chiffre d'affaires :** 152 millions d'euros.



YFFINIAC

Innover en respectant l'homme et la nature

LA RÉUSSITE DU GROUPE STALAVEN REPOSE DEPUIS SOIXANTE ANS SUR QUATRE MOTS CLÉS : QUALITÉ, INNOVATION, TRADITION ET SERVICE. CONCEPTEUR, FABRICANT ET DISTRIBUTEUR DE PRODUITS TRAITEUR FRAIS, L'ENTREPRISE REVENDIQUE LE RESPECT DES CLIENTS, DES PRODUITS ET DE L'ENVIRONNEMENT.



Par sa volonté de concilier innovation et tradition, l'entreprise s'est imposée comme un groupe agro-alimentaire de premier plan. Qualité de ses produits, recettes originales, et savoir-faire sont autant d'ingrédients qui garantissent son succès. Sa perspicacité à anticiper l'évolution des modes de consommation permet au groupe de proposer chaque année des nouveautés. Précurseur dans sa spécialité de cuisinier-traiteur, le groupe Stalaven a lancé en 2001 la première gamme de gratins. Fort de cette réussite dans le prêt à consommer, il offre l'année suivante les feuilletés gourmands. L'entreprise poursuit ses recherches pour satisfaire encore plus le consommateur. En 2004, elle installe, toujours au rayon frais, les papillotes de poisson. Et depuis quelques semaines, elle nous livre sa dernière innovation: le concept des "solutions-repas" avec les premiers repas-salades traiteur, pour

répondre aux goûts des consommateurs: recettes raffinées et équilibrées, un packaging original et astucieux avec les couverts incorporés. Le groupe se hisse donc au rang de la référence fraîcheur, du bon goût et du pratique.

UNE QUALITÉ RECONNUE

L'objectif de l'entreprise a toujours été de viser l'excellence. Sa recherche permanente de la qualité, à tous les niveaux d'élaboration de ses produits ("du champ à l'assiette") lui ont valu d'obtenir la certification selon les normes Iso 9000. Le palmarès de ses récompenses est impressionnant et toujours ouvert sur l'avenir. Conscient de ses responsabilités civiques, le groupe Stalaven s'engage dans le développement durable et signe en 2003 la charte mondiale "Global Compact" ou "Pacte mondial". Il s'agit d'un programme mondial conduit sous l'égide de l'ONU. Il ras-

semble des entreprises autour des principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail et à l'environnement. Grâce à ses efforts fournis pour améliorer ses impacts sur l'environnement, le groupe vient d'obtenir la certification internationale environnementale Iso 14001. Elle distingue sa volonté constante de diminuer ses consommations d'eau et d'énergie et sa maîtrise pour réduire et valoriser les déchets. Même en matière de sponsoring, le Groupe Stalaven montre son dynamisme et son engagement dans le développement durable. Il a choisi le skipper costarmoricain Pascal Quintin et son nouveau trimaran de conception Haute Qualité Environnementale. Le premier défi a été lancé en juillet avec la Transat Québec-Saint-Malo. Riche d'une histoire de tradition, de savoir-faire et résolument tournée vers l'avenir, l'entreprise n'en finit pas de poursuivre sa course. ■



HÉNANBIHEN

Cent ans de meubles d'orfèvres



DEPUIS 1904, UN NOMBRE INCALCULABLE DE MEUBLES D'UNE RARE BEAUTÉ EST SORTI DES ATELIERS TROTEL, OÙ L'ON TRAVAILLE LE BOIS COMME ON TRAVAILLE UN BIJOU, RESPECTANT UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL. À LA VEILLE DU CENTENAIRE, RENÉ TROTEL A PASSÉ LA MAIN À UN SUCESSEUR CULTIVANT LE MÊME AMOUR DU TRAVAIL D'EXCEPTION.

TROTEL

Les bruyères
22550 - Hénanbihen
Tél. 02 96 50 44 44
Site : www.trotel.fr

- Effectif : 50 salariés
- Activité : meubles d'ébénistes haut de gamme.
Essences utilisées : if, merisier, châtaignier, chêne, acajou
- Production : 4000 pièces par an
- Distributeurs : 100 en France, 150 en Europe
- Chiffre d'affaires : 3 millions d'euros

C'est une belle responsabilité qui échoit à M. Dosdat lorsqu'à l'été 2003, il rachète l'entreprise de meubles Trotel. Pourtant, rien ne le destinait à cette activité. Grand voyageur, il sillonne l'Asie, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud pendant de nombreuses années, réalisant des études de marchés pour le compte de grandes sociétés. "En 2002, j'ai réalisé que je ne voulais plus travailler pour de grandes entreprises. J'ai toujours aimé le bois, les meubles de qualité. Je me suis donc lancé en quête d'une entreprise qui réponde à mes exigences et j'ai fini par tomber sur Trotel". La chance, le destin, appelons cela comme on voudra, lui sont propices car justement, René Trotel envisage de vendre. "En six mois, nous avons fait affaire et je m'installais à Hénanbihen. Je crois qu'il a su que je ne casserais pas l'œuvre de sa vie, même si je ne suis pas un spécialiste..." Bien modeste M. Dosdat, car lorsqu'on l'écoute parler de la fabrication de ses meubles, toute la passion et la compétence en la matière émergent. "Ici, c'est le bois qui commande. Nous respectons un temps de séchage en fonction des essences; entre chaque

opération, de la coupe à la finition, nous lui laissons le temps de se remettre. Chaque meuble est réalisé en parquetage. Ce sont des assemblages de bois massif, montés sans colle et à la main. Les meubles sont réalisés avec un seul et même arbre, pas question de mélanger!"

Le tout dans un seul objectif: proposer des pièces originales, aptes à se transmettre de génération en génération. Jusqu'aux pièces de bronze, réalisées par un artisan bronzier travaillant avec les mêmes exigences de qualité et de maîtrise de l'art. Et pour puiser l'inspiration, Dominique Perrin, le créateur des modèles, parcourt tous les salons et musées d'Europe. "René Trotel continue également à nous dessiner des modèles. Tant qu'il le souhaitera, je ne m'en plaindrai pas", poursuit M. Dosdat.

Ces cent ans de savoir-faire sont désormais concentrés dans une armoire réalisée pour l'occasion à... cent exemplaires. D'inspiration rennaise, elle allie toutes les techniques et les règles de l'art de la maison: arabesques

sculptées, parquetage, rabotage manuel pour de superbes jeux de lumière, finitions dont le secret est bien gardé et donnent au meuble une patine si délicate. Son prix: 15000 €. Un investissement sans aucun doute important, mais certes pas surévalué. "Le prix d'une armoire démarre à environ 4500 €. Certaines commodes valent 9000 €. Nous sommes dans le très haut de gamme et il faut bien justifier le prix. La fabrication doit donc être irréprochable, le dessin du modèle original et adapté

à l'air du temps. Je suis persuadé que le salut des fabricants français est dans le meuble de luxe".

De fait, une cinquantaine d'armoires du

centenaire ont été vendues en à peine six mois, confortant M. Dosdat dans sa stratégie. "J'ai l'ambition d'exporter nos meubles partout dans le monde. Il y a un marché de niche, et je pense que c'est là que nous pouvons nous développer. En France, nous sommes un peu à contre-courant, mais il serait dommage de laisser mourir un tel savoir-faire. C'est une action de longue haleine".

Une armoire pour un centenaire

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU

Protection rapprochée

La mise en place de périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale. Pourtant, en France, moins de 30 % des captages sont effectivement protégés. Avec une proportion de 85 %, les Côtes d'Armor font aujourd'hui figure de référence. C'est le fruit d'une politique engagée depuis plus de 20 ans par le Conseil général.

Sur les 132 points du département où est captée l'eau destinée à l'alimentation humaine, 112 sont aujourd'hui protégés par un périmètre où, par déclaration d'utilité publique, les activités pouvant entraîner une altération de la qualité de l'eau sont strictement réglementées, voire interdites (les 20 points restant sont en cours). C'est ce qu'on appelle les Périmètres de Protection. 112 sur 132, cela fait 85 % des points de captage, une proportion bien au-dessus de la moyenne de 30 % observée au niveau national, qui place les Côtes d'Armor parmi les tout premiers départements français.

AIDE FINANCIÈRE, ASSISTANCE TECHNIQUE, SUIVI AGRICOLE

Mis en place par le Conseil général il y a plus de vingt ans, ce dispositif d'aides financières, mais aussi d'assistance et de suivi techniques – auprès des collectivités et des agriculteurs – a permis de protéger les eaux brutes prélevées par les collectivités pour leurs réseaux d'eaux potables. Allié à une politique de prévention des risques de pollutions sur des périmètres beaucoup plus larges – les bassins versants⁽¹⁾ – il constitue l'un des piliers de la politique environnementale du Conseil général qui consacre chaque année environ 25 € par habitant à la reconquête de la qualité de l'eau.

(1). La politique de bassins versants concerne aujourd'hui 22 grands bassins hydrographiques, vastes territoires dont les eaux convergent toutes vers un même point. Sur ces bassins versants, les collectivités (syndicats d'eaux et communautés de communes) ont mis en place, en partenariat avec le Conseil général, la Région, l'Agence de l'Eau et l'Etat, un important soutien technique et financier à des actions préventives menées par le monde agricole, les industriels, les collectivités et les particuliers.

BASSIN VERSANT ET PÉRIMÈTRE DE PROTECTION



- 1 Bassin versant hydrographique**
 Sensibilisation et formation – collectivités, agriculteurs, particuliers, industriels, etc. – pour de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement. Aides au reboisement, aux mises aux normes, à la reconversion vers des productions non polluantes.
- 2 Périmètre de protection rapproché**
 Activités interdites ou strictement réglementées en fonction de leur incidence sur la qualité de l'eau. Opérations de reboisement, de reconstitution des talus.
- 3 Périmètre de protection immédiat**
 Zone de protection absolue, d'accès réglementé où la plupart des activités sont interdites. La collectivité rachète les terrains aux propriétaires.

LES AGRICULTEURS DANS LE PÉRIMÈTRE DE KERNÉ-UHEL

Changer notre façon de travailler, nous avons déjà commencé à le faire

En 2002, le Conseil général lance une procédure de périmètre de protection autour de la retenue de l'un des trois grands barrages départementaux. Sur plus de 1 000 hectares, une cinquantaine d'agriculteurs sont désormais soumis à des contraintes extrêmement sévères.

P rintemps 2002. Comme tous les autres agriculteurs situés aux alentours de la retenue du barrage départemental de Kerné-Uhel, Philippe Le Joncour reçoit du Conseil général un recommandé l'informant du projet de mise en place d'un périmètre de protection, avec procédure d'Enquête Publique et entrée en vigueur de servitudes très strictes pour les agriculteurs. "Nous nous demandions ce qui nous arrivait, un recommandé, ça fait peur. Nous avons très vite monté une association", explique Philippe,

producteur de lait et de volailles à Lanrivain et président de l'association. "Nous avons eu des réunions avec le Conseil général. Ça nous a permis de reprendre ensemble tous les aspects du projet et les implications pour nous, agriculteurs. Nous sommes finalement parvenus à une bonne entente sur tous ces points." De la réussite de ces négociations dépendait la mise en place du périmètre. Car sur une zone principalement occupée par des éleveurs de bovins, les restrictions imposées par la réglementation – interdiction de l'élevage en plein air, de l'affouragement permanent à la pâture, limitation des apports azotés, maintien des parcelles en prairies permanentes... impliquent forcément des solutions de repli et des indemnités. "Déjà, 80 % d'entre eux ont accepté leur convention d'indemnisation, poursuit Philippe. De toutes façons, il y a une volonté commune entre nous et le Conseil général pour préserver la ressource en eau et, bien avant la mise en place de ce périmètre, nous avons commencé à repenser notre façon de travailler, dans le cadre du programme de bassin versant du Haut-Blavet⁽¹⁾, j'ajouterais enfin que le Syndicat Mixte de Kerné-Uhel, maître d'ouvrage, nous a appuyés dans notre démarche et nous a accordés une aide pour chaque hectare de parcelle que nous sommes désormais obligés de maintenir en herbe." ■

(1). Financé par la Région, le Département, l'Agence de l'Eau et le Syndicat Mixte de Kerné-Uhel (SMKU).

La Hutte clarifie son eau



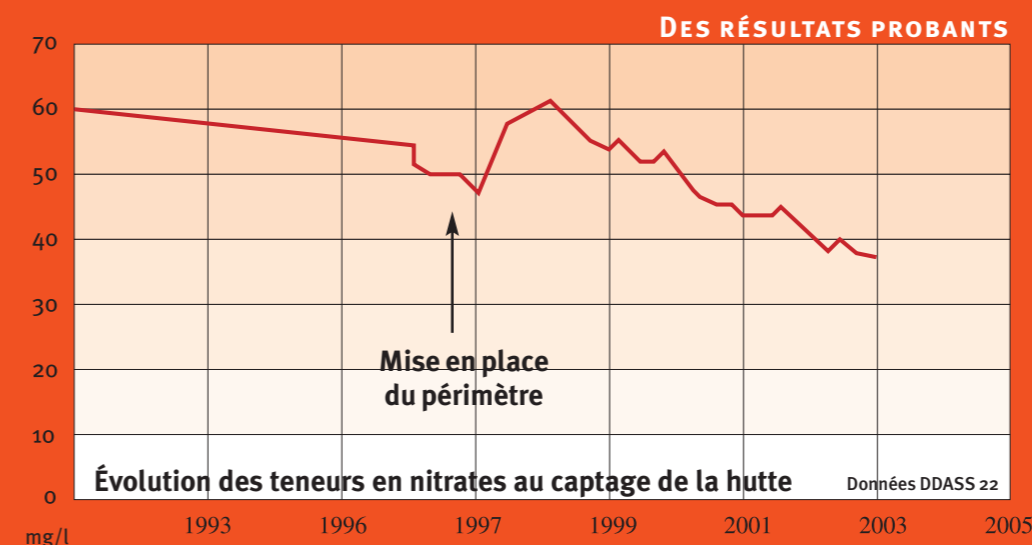
Depuis sa protection par un périmètre en 1997, le captage d'eau de La Hutte enregistre une très nette baisse de la teneur en nitrates de son eau et, preuve qu'on peut joindre l'utile à l'agréable, une forêt de 25 hectares est en train de naître.

E n 1997, le Syndicat des Eaux de la Hutte, qui alimente en eau potable les 1 100 foyers des communes de Saint-Jacut-du-Mené, Langourla, Méryllac et Rouillac, lance une procédure de périmètre de protection autour de son captage de la Hutte, situé à Saint-Jacut. "Le taux en nitrates oscillait depuis quelques années entre 50 et 60 mg/l (teneur maxi autorisée par la réglementation européenne: 50 mg/l nldr). Fort heureusement, nous pouvions le

faire baisser, en diluant notre eau avec celle du réseau départemental auquel nous sommes connectés (lire interview de Yannick Botrel ci-contre), mais cette solution ne pouvait pas nous satisfaire," explique Loïc Robert, maire de Langourla et président du Syndicat. "Il a fallu faire une étude hydrogéologique pour délimiter

le périmètre, puis, comme l'impose la réglementation, le Syndicat a racheté les terres situées dans le périmètre immédiat du captage. Sur un périmètre plus large de 28 ha, appelé "périmètre rapproché", où les contraintes sont très strictes pour les agriculteurs, nous avons eu la chance d'avoir une exploitation qui fermait non loin de là, ce qui nous a permis de leur proposer des échanges de terres et de planter 25 hectares d'arbres". Ainsi, une jeune forêt de hêtres, de chênes et de pins est en train de doucement pousser à la Hutte. Dix-huit mois après la mise en place du périmètre, la courbe de la teneur en nitrates a commencé sa descente. Aujourd'hui, elle se situe aux alentours de 35 mg/l. "Je crois qu'on a un système hydrologique assez simple, qui a permis de bonnes études préalables et une bonne délimitation. Ça explique ces bons résultats."

Coût de l'opération: 340 000 € co-financés par le Syndicat de la Hutte, l'Agence de l'Eau, la Région et le Conseil général. Le Conseil général qui, comme sur chaque périmètre, a fourni une assistance et un suivi technique et a financé le suivi agricole confié à la Chambre d'Agriculture. ■



POINT DE VUE

Quantité et qualité, les maîtres mots du Syndicat Départemental

Yannick Botrel, Président du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable, Vice-Président du Conseil général



Quel rôle joue le SDAEP pour l'alimentation en eau ?

S'il fallait résumer notre mission, je dirais que nous sommes là, à l'échelle du territoire départemental, pour garantir aux usagers une sécurité d'approvisionnement, aussi bien en termes de quantité qu'en qualité. Même s'il contribue à la mise en place des périmètres de protection – je dirais que nous accompagnons ces démarches –, le SDAEP n'est pas à proprement parler un "moteur" de cette dynamique. Notre rôle s'inscrit beaucoup plus en complémentarité du dispositif.

De quelle façon ?

Rappelons qu'après la sécheresse de 1976, le Conseil général a construit deux grandes retenues: l'une sur le Gouët, à Saint-Barthélémy, l'autre sur le Blavet, à Kerné-Uhel. Avec le barrage déjà existant sur l'Arguenon, nous avons depuis trois grandes réserves qui fournissent plus de 50 % des besoins des usagers. Puis, à partir des années 90, le SDAEP a interconnecté ces réserves en construisant plusieurs centaines de kilomètres de canalisations à travers le département. Un réseau assez unique en son genre – beaucoup de départements nous l'envient – sur lequel sont programmés 39 M€ de travaux d'extension et de modernisation sur les 10 ans à venir. 85 % des collectivités de distribution d'eau du département (communes, syndicat) y adhèrent. Elles peuvent ainsi à tout moment solliciter ce réseau pour compenser une pénurie locale ou pour "diluer" une eau qui serait de mauvaise qualité.

On revient alors à cette notion de qualité de l'eau...

Qui dit interconnexion, dit "mélange" des eaux. Nous avons une règle: aucun producteur local ne peut apporter sur notre réseau une eau dont le taux de nitrates dépasserait les 35 mg/l. D'autre part, les trois retenues départementales sont enserrées dans des périmètres de protection. Enfin, comme je le disais plus haut, le SDAEP participe financièrement, non seulement à la mise en place des périmètres, mais aussi aux programmes de bassins versants, ces derniers constituant des actions à la fois préventives et curatives sur le long terme. ■



BRIGADES VERTES

L'environnement au service de l'insertion

Voilà une bien curieuse escouade. À travers bois, plages et autres sites naturels, les brigades vertes s'activent. Leur mission : entretenir et protéger les espaces remarquables. Leur objectif : réussir leur insertion sociale et professionnelle.

Armés de pelles, de balais, de tronçonneuses et autres matériels, Louis, Patrick et leurs compagnons partent en mission. Dans le bois de Plédran, ils sont chez eux. Ils en connaissent les moindres recoins pour les avoir parcouru maintes fois, en quête d'arbres à couper, de sentiers à nettoyer, d'équipements à réparer...

C'est en 1994, à l'initiative de Denis Lagrée, responsable de l'association, et de quelques autres travailleurs sociaux, que les Brigades Vertes ont vu le jour. "Nous trouvons le support "environnement" intéressant pour avancer dans le domaine de l'insertion. Il permet de travailler sur des actions bien concrètes". Bénéficiaires du RMI, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés... une quarantaine de personnes sont aujourd'hui salariées à temps partiel. Elles bénéficient d'un véritable contrat de travail en Contrat

Emploi Solidarité ou Contrat Emploi Consolidé, d'une durée de 18 mois à 3 ans maximum. "Nous ne demandons pas de compétences particulières, si ce n'est que ce sont des travaux manuels relativement physiques en extérieur, par tous les temps. Il s'agit de postes de travail adaptés en fonction des capacités de chacun", explique Denis Lagrée. Pour autant, si le fait de retrouver une activité est un élément essentiel du projet, son objectif demeure l'accompagnement per-

"Sans ce travail, il y a longtemps que je serais mort"

sonnalisé à l'insertion. Ici, on règle tous les freins qui entravent l'avancée : problèmes de logement, de santé, administratifs... Il s'agit de mobiliser tous les réseaux d'aides et les partenaires sociaux, afin de permettre à tous de retrouver leur place dans la société. "En entrant chez nous, ces personnes retrouvent une activité, un rythme et des contraintes de travail. Mais idéalement, le but est de leur permettre de retrouver un emploi avant la fin de leur contrat".

REMISE EN QUESTION

De fait, nombre de salariés des Brigades Vertes témoignent de l'importance parfois vitale de ce dispositif, à l'instar de Louis qui affirme "sans ce travail, il y a longtemps que je serais mort!". Brutal certes, mais révélateur. Bien conscients de cette réalité, les membres de l'association ont également mis en place des postes de "volontaires", des bénévoles qui ne peuvent entrer dans le circuit faute de place. "En 2003, les restrictions des mesures de l'État nous ont fait perdre 11 postes. Nous avons essayé d'imaginer nos propres réponses



autour du volontariat. Cela répond bien à un besoin puisque nous avons aujourd'hui une dizaine de volontaires. Mais on nous annonce que les CES et CEC vont disparaître au profit du "contrat d'activité", sans que nous sachions à quelle hauteur ni de combien de postes nous pourrions bénéficier. La crainte reste de les voir encore diminuer". Malgré l'inquiétude d'un avenir incertain, Louis et ses collègues se sentent utiles à la collectivité. Cet après-midi-là, quelques usagers du bois se sont arrêtés pour les féliciter de leur travail. Un retour apprécié, à la hauteur de leur engagement et de leur détermination. ■

L'association est financée par l'État, le Conseil général et les collectivités locales pour lesquelles elle travaille. Grâce à leur action, les Brigades Vertes, qui peuvent être sollicitées par toute collectivité, permettent à tous de bénéficier d'un environnement naturel de qualité. C'est le cas notamment du bois de Plédran, du bois Boissel à Saint-Briec, du canton de Langueux et de ses 4 communes, du cap d'Erquy et des Sables d'Or.



Église Saint-Jean-du-Baly, à Lannion, a rouvert ses portes après deux ans de travaux

PATRIMOINE RELIGIEUX

Histoires de renaissances

Au cœur d'une région de vive tradition catholique, les Côtes d'Armor recèlent un patrimoine religieux particulièrement riche dont la préservation est une préoccupation grandissante pour les communes. Même si, lorsque l'on parle de restauration, les difficultés – et les subventions – varient en fonction de l'inscription ou non de l'édifice aux inventaires des Monuments Historiques, églises et chapelles renaissent aux quatre coins de notre territoire. Toutes ont leur raison d'être, ne serait-ce que par l'histoire qu'elles racontent.



Notre-Dame de Pleudihen-sur-Rance

LANNION

Un nouveau souffle pour Saint-Jean

Construite au 16^e siècle, l'église Saint-Jean-du-Baly doit son nom à la promenade (baly), sur laquelle elle a été construite en remplacement de la chapelle Notre-Dame. Patrimoine classé en 1907, elle a subi ces deux dernières années une restauration d'envergure. Le père Antoine Le Meur, recteur de la paroisse dresse le portrait d'une restauration réussie.



Quels éléments ont rendu cette restauration nécessaire ?

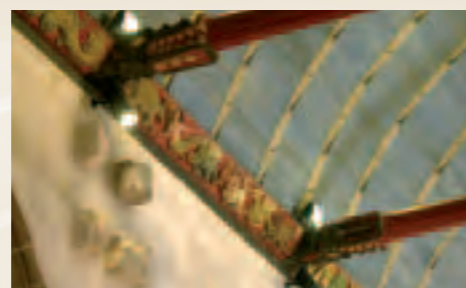
Au début du 20^e siècle, la voûte en bois de la nef centrale a été remplacée par une voûte de briques et de plâtre. Ce travail a été fait à l'économie et en 1992, nous avons dû la déposer car elle menaçait de s'effondrer. Tout cela avait mal vieilli. Un plafond de poutres et de bâches plastiques a été installé, et nous sommes restés ainsi pendant 10 ans. Ce n'était ni beau, ni fameux pour l'acoustique. Par ailleurs, l'éclairage d'alors rendait les lieux tristes, il éblouissait les gens à chaque pilier, comme si on voulait leur faire avouer quelque chose...

Comment avez-vous vécu ces travaux ?

L'église a été fermée le 28 avril 2002. L'architecte m'avait posé la question de l'organisation. La durée des travaux dépendait de notre volonté de maintenir notre activité dans les lieux. J'avais l'expérience de la chapelle de Perros-Guirec il y a quelques années, et je préférerais que les entreprises aient toute latitude. Nous avons donc totalement vidé les lieux et nous nous sommes installés à la chapelle du collège Saint-Joseph pendant deux ans.

Vous avez suivi de près cet ouvrage, de quelle nature ont été les travaux réalisés ?

Tout a été géré par les services des Monuments Historiques et leur architecte. Toute la charpente et la couverture côté nord, ont été refaites. Cela a été un drôle de travail. Ensuite, une nouvelle voûte a été posée, avec angoulants et corniches sculptées. Elle a été rehaussée de quasiment deux mètres, ce qui permet d'admirer pleinement le vitrail et la rosace. Composée de lambris, sa finition met les veines du bois en valeur, sous une magnifique couleur bleue. Dans le chœur, les enduits ont été refaits, ainsi qu'un badigeon sur la partie haute des piliers et sur les meneaux de certains vitraux pour accrocher la lumière. Le chauffage à radiateurs a été également remplacé par un système innovant à grand débit et basse température, beaucoup plus confortable.



Cette fois, c'en est terminé ?

Pas tout à fait. Certains piliers ont subi des dégâts des eaux et l'objectif de l'architecte des Monuments Historiques est de poursuivre le travail sur les bas-côtés. Les premiers travaux devraient être proposés pour la fin 2004, mais la fermeture ne sera pas nécessaire.



Êtes-vous aujourd'hui satisfait ?

Lorsque j'ai connu cette église, l'ambiance était lourde, écrasante. Elle dégageait un sentiment de tristesse. Aujourd'hui, elle a retrouvé de nouvelles proportions, avec un bel élan. Je suis satisfait pour le coup d'œil, c'est certain, mais également pour l'acoustique. Le travail est superbe, au point que les gens pensent que c'est de l'ancien. Les paroissiens ont été très heureux de retrouver leur église et sont ravis du travail accompli.

LES AIDES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Attentif à la qualité et la valeur historique de ce patrimoine, le Conseil Général apporte sa contribution en cas de restauration.

- Patrimoine protégé classé aux Monuments Historiques : 25 % du coût des travaux.
- Patrimoine protégé inscrit à l'inventaire supplémentaire : aide accordée à parité avec l'État, plafonnée à 20 %
- Patrimoine rural non protégé : subvention plafonnée à 7 630 € par opération.
- Églises non protégées :
 - . communes de 0 à 2.000 hab. : 25 %
 - . communes de 2.001 à 5.000 hab. : 20 %
 - . communes de plus de 5.000 hab. : 10 %



NOTRE-DAME-DE-PLEUDIHEN

Une erreur de jeunesse

Non classée aux Monuments Historiques, l'église de Pleudihen-sur-Rance a la particularité d'être orientée nord-sud, contrairement à la tradition, pour des raisons de place. Monumentale, elle subit depuis quelques années de nombreux désordres qui, malgré plusieurs interventions, ne cessent de s'accumuler.

Jugée trop petite, l'ancienne église Notre-Dame est détruite à la fin du 19^e siècle pour être remplacée par l'actuel édifice de style gothique. Après 13 années de travaux, l'église est achevée en 1881, puis sera modifiée et agrandie en 1898.

On y trouve de simples contreforts en pierre, largement insuffisants pour éviter aux murs latéraux de s'écarter. Désordres structurels, mais également dus au choix des matériaux. "Si l'édifice est construit en granit, la flèche, elle, est en pierre calcaire et s'use très vite.

TOUT À REPRENDRE...

Pour Michel Vaspert, maire de la commune et conseiller général de Dinan-Est, les troubles d'aujourd'hui tiennent à des erreurs de conception et non au vieillissement naturel, étant donné le jeune âge pour un tel édifice : "L'église a été surdimensionnée par l'architecte de l'époque, et nous ne sommes pas sûrs que les financements aient été bien assurés dès le début. Je crois que ces églises du 19^e, dans l'ensemble, n'ont pas été bien construites. On a voulu faire des édifices importants sans respecter les modes de construction des bâtisseurs de cathédrales. On n'y a mis ni les moyens financiers, ni les moyens techniques". De fait, Notre-Dame-de-Pleudihen ne possède aucun arc-boutant, malgré sa hauteur (la croix de la flèche cul-



Cela fait deux fois que nous sommes amenés à intervenir sur cette flèche. Déjà en 1989 des marteaux de corniche et des gargouilles sont tombés, ainsi qu'en 1999", explique Michel Vaspert. Morceaux d'enduit chutant par plaques entières, remontées d'humidité par le sol... Il y a 4 ans, le Conseil Municipal décide de res-

taurer l'intérieur de l'église. Après appel à candidature, l'architecte sélectionné réalise un diagnostic. "Nous avons eu une vraie déception. L'architecte a constaté de nombreuses pénétrations d'eau. Il fallait d'abord traiter l'étanchéité des vitraux, refaire les joints de toutes les façades, traiter les remontées d'humidité et rajouter des gouttières, sous peine de voir l'intérieur à nouveau atteint".

LA COURSE AUX FINANCEMENTS

Il faut donc se rendre à l'évidence : l'extérieur devient une priorité. Or, après un estimatif, une mauvaise surprise attend le Conseil Municipal : le coût total des travaux (intérieur et extérieur) s'élève à 1,5 million d'euros. Pour une commune de cette taille, impossible d'assumer une telle charge.

Etat, fonds européen, Conseil Régional, Conseil Général... Toutes les instances sont sollicitées. "Nous avons pu obtenir une aide du Conseil Général. La Région limitait son aide à 20 %

Un coût que la commune ne pouvait assumer seule

des travaux, quant à l'Etat, cela a été plus difficile, car nous sommes un patrimoine non classé. Nous avons néanmoins réussi à obtenir une dotation. Côté fonds européens, nous avons eu une fin de non recevoir". Résultat, seule la moitié des travaux sera réalisée. Pour cette première tranche, d'un montant total de 536 943 €, 275 000 € de subventions sont obtenues, le reste étant à la charge de la commune. Cette somme permet de lancer les travaux en février dernier : consolidation du clocher, de la tribune intérieure, réfection de la totalité des joints extérieurs... Fin octobre, tout devrait être terminé. "Mais il sera indispensable de lancer une seconde tranche aussitôt après, indique Michel Vaspert. Nous avons dû fermer une partie de la nef et protéger le reste des risques de chutes d'enduits, et les murs latéraux risquent de s'écarter. Trois mois supplémentaires de travaux seront donc nécessaires. C'est un effort financier considérable pour la commune, il faut la laisser souffler un peu. Pour le reste, nous verrons plus tard".





LES MONUMENTS HISTORIQUES

Par la loi du 31 décembre 1913, l'Etat protège par le classement aux Monuments Historiques ou par l'inscription sur la liste supplémentaire (en attente de classement), les édifices et objets "dont la construction présente du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public". Cette loi lui donne un droit de regard sur l'aménagement, la décoration et la restauration de ces édifices, qui doivent être réalisés selon des règles bien précises, et offre aux propriétaires des aides financières à la restauration. À ce jour, plus de 41 000 immeubles sont protégés.

CHAPELLE SAINTE-ANNE

Sauvetage in extremis

Élevée par sire de Rosmadec à la suite de l'apparition de Sainte Anne à un laboureur de Pluneret, la petite chapelle de Trébrivan a vu le jour en 1627. Ni classée, ni inscrite, elle mérite pourtant le détour.

Émergeant au carrefour de deux routes au cœur du bourg, la petite chapelle Sainte-Anne accuse les affres du temps, la vieille demoiselle s'étirole doucement, la ruine la guette. Pourtant, elle ne manque pas de charme.

pareillage et une jolie voûte en pin, bien que fort endommagés, dégagent une atmosphère claire et paisible. Mais le travail nécessaire à sa restauration est énorme. "Cela fait plusieurs années que nous voulons la restaurer," explique Joël Le Croisier, maire de Trébrivan et conseiller général de Maël-Carhaix. "Il y a une dizaine d'années, une association s'était mise en place pour collecter des fonds. Mais cela n'a jamais abouti". Quelques joints extérieurs ont bien été repris, une partie de la maçonnerie redressée et la toiture mise hors d'eau, mais ces quelques interventions étaient largement insuffisantes. Il faut dire que, pendant une période, une partie de la population penchait pour raser purement et simplement l'édifice. Certains anciens se souviennent encore de l'époque où un "grand ménage" a été réalisé: statuettes jetées à la poubelle ou envoyées dans d'autres églises, objets pillés... rien ne lui aura été épargné. Mais la belle endormie réserve quelques surprises: "En 1995, nous avons découvert une petite ouverture en forme de cœur dans l'un des murs, se souvient Joël Le Croisier. Nous pensons qu'elle permettait aux lépreux de suivre la messe et communier".

UNE NOUVELLE ROBE

Dès lors, devant le constat d'échec de l'association, il y a trois ans la commune décide de prendre la restauration en charge. En attendant, le clocher et le retable du 17^e siècle sont mis à l'abri dans la mairie, les quelques statuettes sauvées installées dans l'église. "Nous avons mis du temps à trouver les aides suffisantes, mais finalement la chance nous a souri. Nous réalisons une opération blanche puisque la totalité des 61.000 € nécessaires à la restauration est couverte par les subventions", se réjouit le maire. Le bouclage financier a été rendu possible en grande partie grâce à un partenaire inattendu, le FEOGA, Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole, dans le cadre du développement du secteur rural. Ainsi, dès début septembre, la chapelle sera entièrement revisitée: couverture, zinguerie, charpente, menuiseries et maçonnerie retrouveront une seconde vie. Le tout, dans le respect du bâti traditionnel, avec l'aide de l'association Breizh Santel. "Je pense que l'aménagement intérieur suivra très vite. Restera ensuite à faire vivre l'édifice. Là, toutes les solutions sont possibles..." conclut Joël le Croisier. ■



Chapelle Sainte-Anne en 1929

DE TENTATIVES EN ÉCHECS

Avec sa maçonnerie de facture hétéroclite, en pierre de taille ici, petites pierres ailleurs, la chapelle Sainte-Anne semble avoir été construite sur un autre édifice, dont certains éléments datés de 1540 ont été conservés. À l'intérieur, un enduit avec dessin de faux ap-

CULTURE ET SOLIDARITÉ

VS Art partage et transmet

Comment apporter rêve, découverte et distraction à ceux qui souffrent de solitude, d'isolement ou de maladie ? Depuis plus de quatre ans, les intervenants-bénévoles de l'association VS Art jouent pleinement la carte du bien-être et du lien social en apportant la culture et la connaissance directement aux personnes en difficulté.

Volontariat et Solidarité par l'Art, qui fêtera ses vingt ans l'année prochaine, est une association nationale. Elle a quelques antennes en régions et celle de Saint-Quay-Portrieux est la seule en Bretagne. "Le dépaysement et la distraction passent par l'art, c'est notre philosophie. Les intervenants culturels, conférenciers et conteurs de l'association apportent du rêve. Ils améliorent ainsi l'existence en distillant et en partageant leur savoir. Ils transmettent leur passion des hommes et des femmes qui ont fait notre histoire, des civilisations, des peintres et des artistes, ou bien encore des voyages, des curiosités du département" indique Michèle Granet, déléguée régionale de VS Art. Les sujets abordés suscitent une participation active des différents auditoires : maisons de retraite, hôpitaux, foyers de personnes handicapées, mais aussi centres d'accueil de personnes en voie d'exclusion et établissements pénitentiaires. "Nos conférences

rencontrent à chaque fois un réel succès à tel point que notre calendrier se remplit très vite. Nos intervenants fréquentent chaque semaine des maisons de retraite" précise t-elle. Leurs interventions s'inscrivent donc comme des rendez-vous incontournables et bénéfiques pour les pensionnaires.

BIEN-ÊTRE
ET INTERACTIVITÉ

"Nous adaptons nos conférences aux différents publics devant lesquels nous intervenons. Nous n'allons pas aborder de la même manière un sujet devant des personnes fatiguées et âgées que devant des personnes plus valides" souligne Jean-Robert Jouët, un des conférenciers de l'association. Il anime pas moins de cinquante conférences-projections au sein de l'association. Durant une heure, il donne des anecdotes historiques et croustillantes et amène des commentaires pittoresques. Il agrmente sa prestation d'une projection de

diapositives. Humour, fantaisie, savoir et découverte sont à chaque fois au rendez-vous. Subtilement et sans en avoir l'air, il fait appel à la mémoire et ravive certains souvenirs enfouis, ou bien il stimule encore l'imagination. Sans aucune prétention de thérapie, VS Art apporte simplement une ouverture bienfaitrice pour le cœur et le moral de personnes en demande de bien-être et d'apaisement. Les projets sont nombreux et les demandes sont de plus en plus difficiles à honorer puisque l'association est en manque d'intervenants. Aussi, si vous avez du temps libre et une grande volonté à faire partager votre connaissance et votre passion, rejoignez l'équipe de l'association. L'appel est lancé... ■

LES MOYENS D'ACTION
DE VS ART

VS Art propose au niveau national 300 sujets de conférences-projections par an, des animations musicales, des ateliers de création et des accompagnements sur des lieux d'art et de culture. Chaque année, VS Art organise 750 conférences-projections, 205 concerts, 156 ateliers pour enfants hospitalisés, 250 ateliers pour personnes âgées, 156 ateliers pour personnes handicapées, 160 ateliers artistiques de jeunes et accompagne 500 personnes au spectacle.

Volontariat et Soutien par l'Art
Antenne des Côtes d'Armor
Michèle Granet, déléguée régionale
Kerestidet Plourhan
22410 Saint-Quay-Portrieux
Tél. 02 96 70 43 73



GROUPE DE L'OPPOSITION DÉPARTEMENTALE

Renforçons l'égalité d'accès aux soins en Côtes d'Armor



MARC LE FUR
Député, Conseiller général
du canton de Quintin

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin vient de lancer, avec détermination et courage, la réforme de l'Assurance Maladie. Il s'agit de sauver notre système de protection sociale. Cette initiative doit être pour nous l'occasion de poser la question de l'accès aux soins dans notre département.

En effet, les Côtes d'Armor sont le département breton qui a la plus faible densité en médecins généralistes et spécialistes, alors même qu'il est celui qui a la plus forte proportion de personnes âgées. Le risque est donc que le nombre de médecins diminue alors que la demande de soins augmente. Pendant trop longtemps les gouvernements précédents ont maintenu un "numerus clausus", c'est-à-dire une limitation du nombre des étudiants en médecine. Nous en subissons les conséquences. Aujourd'hui par exemple, il faut attendre plusieurs mois pour obtenir une consultation chez un ophtalmologiste. Nos infirmières, dont on connaît le dévouement, sont elles aussi de plus en plus sollicitées, souvent elles ont du mal à trouver des remplaçantes durant l'été. Ainsi, les conditions de travail en milieu rural sont de plus en plus difficiles pour toutes les professions de santé. La crainte est que les jeunes médecins ne s'installent plus chez nous.

Cette situation risque de créer une fracture médicale entre les villes et les campagnes, au détriment des zones rurales. Nous sommes donc confrontés à un enjeu essentiel pour l'avenir de la Santé dans notre département.

Nous ne pouvons accepter que se développent ces inégalités sur notre territoire. Nous ne pouvons admettre que se crée une médecine à deux vitesses, qui nuirait aux plus modestes de nos

concitoyens. Nos secteurs ruraux ne doivent pas devenir des déserts médicaux. Il faut réagir, pour que nos enfants et nos personnes âgées puissent être soignés. Quand un médecin part à la retraite, il n'est bien souvent plus remplacé. C'est alors l'angoisse pour ses confrères, qui ont alors des contraintes de garde beaucoup plus fortes, et aussi pour les maires des communes et les patients, qui s'inquiètent pour leur avenir.

J'ai personnellement organisé une réunion à Lamballe, le 15 décembre 2003, réunissant les maires mais aussi les professionnels de santé, pour réfléchir ensemble à l'avenir de la médecine dans les Côtes d'Armor. C'est par le partenariat entre élus et professionnels de santé que nous améliorerons efficacement l'encadrement sanitaire.

Des initiatives doivent être prises pour organiser la permanence des soins. Certains Conseils Généraux qui connaissent des situations comparables ont su le faire. C'est le cas de la Mayenne et de la Manche. Il faut ainsi que nous développiions les maisons médicales de garde: un projet est d'ailleurs en cours à Loudéac et à Quintin. Nous pouvons aussi réfléchir à des moyens pour encourager la coopération entre les professions de santé (infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, médecins...), comme le propose le projet de Plémet. Il faut aussi envisager un rapprochement entre l'hôpital et les médecins de famille, qui ont été trop longtemps séparés.

L'objectif c'est le maintien des médecins et des personnels de santé, c'est l'installation des jeunes médecins. C'est la condition pour que les costarmoricains soient assurés d'être soignés.

Chacun doit prendre des initiatives. Le Conseil Général aussi. C'est sur le terrain qu'il faut trouver les solutions les plus pertinentes. ■

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉ

A propos de la Constitution Européenne



ANGE HERVIOU
Président
du Groupe
Communiste
et Apparenté

Le 14 juillet le Président de la République s'est engagé à organiser un référendum sur la Constitution Européenne.

Pour beaucoup, l'importance de ce traité impliquait que les citoyens soient directement appelés à se prononcer. Nous avons fait du contenu du projet de Constitution l'axe central de notre campagne pour les élections européennes. Nous avons dénoncé le fait que le texte de ce projet devait être rendu public cinq jours après le scrutin.

Afin d'alerter l'opinion, nous avons dévoilé, dès septembre 2003, le contenu des articles significatifs concernant les grandes orientations du projet de Constitution Européenne qui reprend et pérennise les structures de l'Europe libérale.

Nous avons le 18 juin dernier, avec d'autres, lancé un appel en direction "des forces progressistes pour engager une campagne nationale en vue d'obtenir la tenue d'un référendum".

Nous souhaitons que s'instaure un véritable débat contradictoire, qu'il y ait de véritables confrontations d'options sur ce que doit être l'Europe. Le problème en effet, n'est pas: "l'Europe ou pas l'Europe" mais bien "quelle Europe"? Une Europe "cadree" pour longtemps par les forces du capital ou une Europe permettant des avancées à gauche, là est le problème de fond.

L'exigence montante d'un véritable débat a sans doute déterminé le choix du Président de la République pour organiser un référendum au deuxième semestre 2005! Mais attendre un an et demi semble étonnant, à moins qu'il ne s'agisse d'un choix tactique à l'approche de la Présidentielle de 2007, pour essayer de brouiller les pistes, de piéger une partie de la gauche, tout en s'efforçant de donner un caractère de plébiscite à la consultation.

Pour notre part, nous allons nous inscrire dans la campagne pour un non le plus massif possible à gauche, condition pour maintenir ouverte la porte d'une politique de gauche en France et en Europe.

Ce faisant, nous ne nous écarterons pas des questions auxquelles sont confrontées nos collectivités locales. ■

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Le logement social, une priorité du groupe socialiste



Entretien avec
PAULE QUÉMÉRÉ,
vice-présidente
chargée du logement
et de l'insertion

Suite aux élections cantonales de mars, la commission "solidarités", présidée par Jean-Jacques Bizien, s'est enrichie d'une nouvelle vice-présidence au logement et à l'insertion. Il s'agit de votre nouvelle fonction. Comment expliquez-vous ce choix?

La solidarité est le domaine d'intervention le plus important du Conseil Général: 45 % de son budget. Dès lors, cette commission, qui comprend également les solidarités internationales, méritait d'être renforcée par une vice-présidence supplémentaire.

Logement et insertion sont indissociables. Vivre dans un logement à soi est essentiel: c'est la première marche pour trouver sa place dans la société. Enfin, je voudrais préciser que le logement n'est pas aujourd'hui de notre compétence mais de celle de l'Etat. Nous avons mis en place une politique départementale du logement par volonté politique, en raison de nos convictions. Pour autant, il s'agit d'une politique d'accompagnement plus que de décision.

Comment analysez-vous la situation du logement en Côtes d'Armor?

Cette situation doit être améliorée. Il existe un déficit de logements sociaux: seulement 8 % de résidences principales relèvent du logement social, contre 11 % en Bretagne et 16 % en France.

Cette situation va malheureusement s'aggraver avec le fort désengagement du gouvernement:

- La diminution de la dotation du logement social de 2,3 en 2003 à 1,7 million d'€ pour 2004.
- La forte baisse des taux de subvention qui rend plus difficile la réalisation des opérations, alors que parallèlement les coûts de construction progressent.
- La faible part des crédits consacrés aux foyers pour personnes âgées ou handicapées.

Enfin, la baisse des crédits de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Le Conseil Général, s'il ne peut décider la politique du logement, apporte néanmoins sa pierre à l'édifice. Il participe à des réhabilitations lourdes, comme sur Balzac à Saint-Brieuc. D'autre part, il accompagne des opérations de reconstruction-démolition - comme par exemple au Légué - menée en partenariat avec Côtes d'Armor Habitat (anciennement Office Départemental HLM), l'Etat et la Ville de Plérin. Par le biais du Fonds Solidarité Logement, géré en partenariat, le Conseil Général intervient également pour l'accession aux logements locatifs privés pour les personnes en difficulté. D'une part, il participe au versement de la caution qui, en raison de son coût élevé, est souvent le premier obstacle à l'entrée dans un logement. D'autre part, il aide aux paiements des loyers avec pour objectif le maintien dans le logement. Enfin, en mai dernier, lors de l'adoption de la décision modificative n°1, l'Assemblée Départementale a mis en place une aide pour permettre aux familles aux revenus modestes de devenir propriétaires dans un appartement ou une maison déjà construite. En effet, deux tiers des acquisitions s'effectuent dans de l'habitat ancien, celui-ci étant moins onéreux que le neuf. Cette nouvelle politique est conçue comme la première étape d'une politique d'aide à l'accession à la propriété. Après évaluation, cette aide pourrait être étendue à l'accession sociale à l'habitation neuve.

Avez-vous d'autres projets?

Oui, avec d'autres partenaires, nous réfléchissons pour proposer des solutions à des jeunes qui rencontrent de nombreuses difficultés pour trouver un habitat en raison de leur faible revenu et de leurs besoins - souvent ponctuels - dans le cadre de formations en alternance ou d'études. Nous envisageons également de renforcer notre aide à la mise aux normes des foyers-logements et, plus globalement, un engagement plus fort envers le logement social pour compenser le désengagement de l'Etat. ■



PLESTIN- LES-GRÈVES

Du haut de ce rocher...

Surplombant la superbe étendue de sable de la Lieue de Grève, le Grand Rocher mérite ses 20 minutes d'ascension. C'est là, en fond de baie, que débute un petit sentier pittoresque. Le long de son parcours, des trouées à travers bois laissent déjà deviner le magnifique panorama qui attend le promeneur. En chemin, vous découvrirez dans le sous-bois des plantes peu répandues en Bretagne. Ici l'ail des ours, là, la gracieuse ancolie, jusqu'aux plantes dunaires tapissant le dôme : marjolaine, sauge des prés... Le Grand Rocher abrite près de 300 espèces végétales, égayées par le chant de nombreux oiseaux. En soirée, c'est au tour des chauves-souris d'entrer dans la danse. Ici, trois espèces différentes se sont appropriées les lieux, profitant de l'accueil d'une grotte bien cachée. Les amateurs de frissons se rappelleront alors cette légende : il fut un temps où les voyageurs qui ne voulaient pas s'acquitter d'une rançon étaient égarés par des chiens

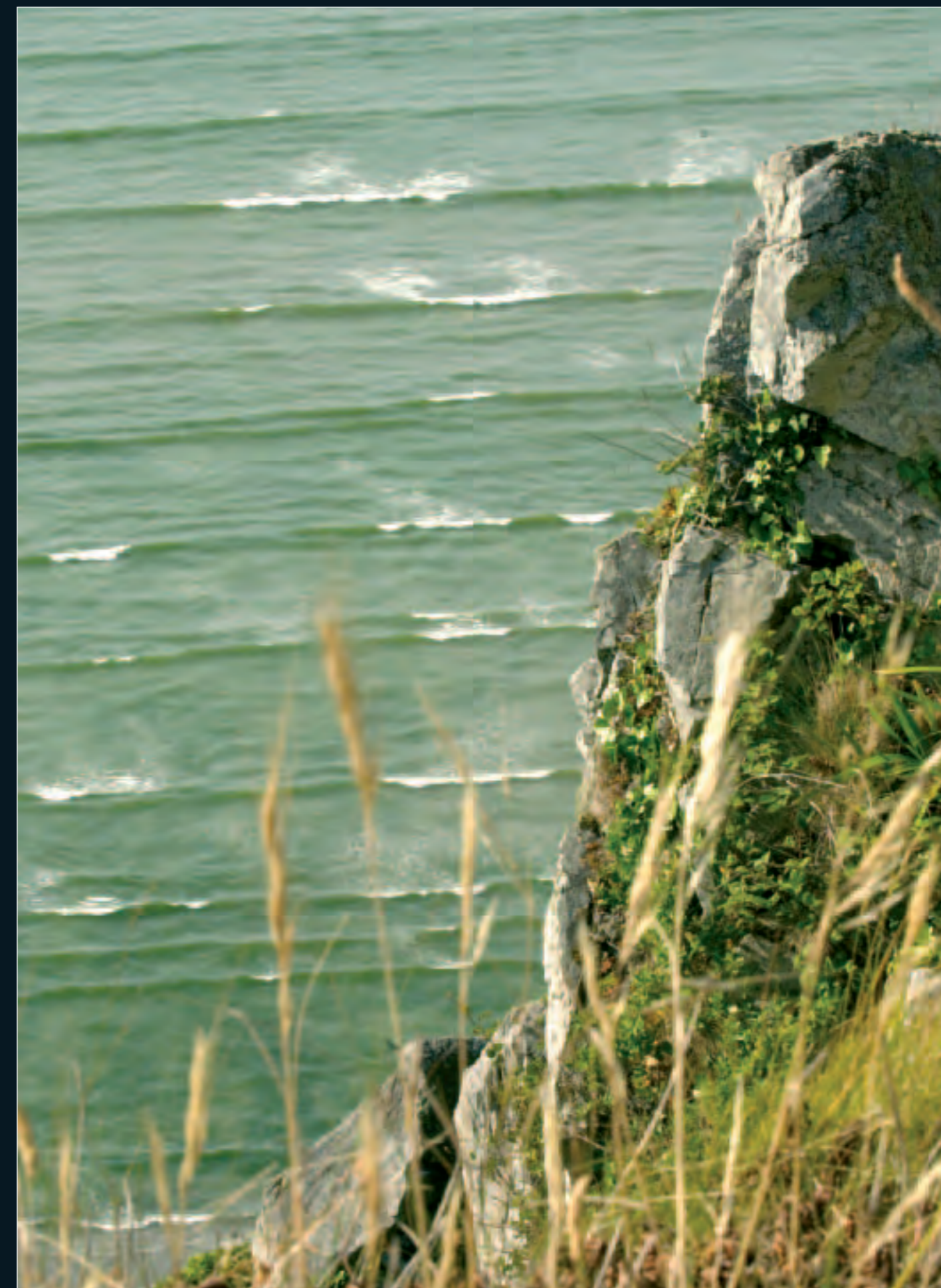


POUR S'Y RENDRE

Entre Plestin-les-Grèves et Saint-Michel-en-Grève, le Grand Rocher est accessible par la D 786. De chaque côté, un parking vous y attend.



féroces et enterrés dans la grève. Ces histoires ont valu au Grand Rocher le nom de "Roc'h Ar Laz", la Roche du Meurtre... Mais oublions le passé et poursuivons notre escalade à travers le massif boisé pour parvenir enfin au sommet de ses 84 m. Une vue exceptionnelle vous y attend, avec les falaises abruptes de la corniche de l'Armorique. D'un côté, Saint-Michel-en-Grève et par temps clair, le regard poussera jusqu'à l'île Milliau; de l'autre la Pointe de l'Armorique et le Rocher Rouge... ■



LA CAMPAGNE DU RIRE **LE PROGRAMME**

Rires en villes, rires en campagnes



Chaque année ça recommence. L'automne venu, on n'y coupe pas... et on ne s'en plaindra pas. La Campagne du Rire, orchestrée par l'Office Départemental de Développement Culturel (ODDC) en partenariat avec les communes d'accueil, va essaimer dans toutes les Côtes d'Armor du 26 septembre au 20 novembre. Dans la lancée de l'an dernier, ce festival (très) décentralisé fait la part belle à l'art clownesque. Burlesque, mais aussi émotion seront au rendez-vous. ■

26 septembre
Hillion → Plage de Grandville - 15h
"Emma fait son numéro" par Emma la Clown
Tarif: 5 €.

2 octobre
Guingamp → Théâtre du Champ au Roy - 20h30
"La Polka des Saisons"
d'Alain D'Haeyer et Gilles Defacque
Tarifs: 7,5 à 12 € (enfant, 5 €)
Tél. 02 96 40 64 45
Stage avec Alain D'Haeyer les 9 et 10 octobre
Dinan → Théâtre des Jacobins - 20h30
"Sept Clowns sur un fil" - Cie des Nouveaux Nez
Tarifs: 11,5 à 14 €.
Tél. 02 96 87 03 11
Lamballe → Quai des Rêves - 20h30
"Franz, pianiste et clown de concert"
- Cie Via-Les Nouveaux Nez
Tél. 02 96 50 94 80

8 octobre
Ploufragan → salle des Villes Moisans - 20h30
"Effroyables Jardins" par les Matapeste
Tarifs: 6 à 12 €.
Tél. 02 96 78 89 24

9 octobre
Collinée → Espace Culturel Mosaïque - 20h30
"Les Kunz" - Cie Pré-o-c-Coupé.
(tarifs non communiqués). Tél. 02 96 31 40 02

15 octobre
Trégueux → Bleu Pluriel - 20h30
"La Polka des Saisons" d'Alain D'Haeyer et Gilles Defacque
Tarifs: 6 à 13 €. Tél. 02 96 71 31 20

22 octobre
Plouër-sur-Rance → Salle polyvalente - 20h30
"La Polka des Saisons" d'Alain D'Haeyer et Gilles Defacque
Tarifs: 6 à 8 €. Tél. 02 96 82 31 12
Plénée-Jugon → Salle polyvalente - 20h30
"A Won Woman show" de Laura Herts
Tarifs: 5 à 9 €. Tél. 02 96 31 87 87

23 octobre
Plédran → Salle Horizon - 20h30
"A won woman show" de Laura Herts
Tarifs: 6 à 10 €. Tél. 02 96 64 30 30
Tréguier → Théâtre de l'Arche - 21h
"La Polka des Saisons" d'Alain D'Haeyer et Gilles Defacque
Tarifs: 8 à 13 €. Tél. 02 96 92 31 25

5 novembre
Pordic → Centre culturel de la Ville Robert - 20h30
"La Circonférence de rien" de Christine Rossignol
Tarifs: 11 à 13 €. Tél. 02 96 79 12 96

6 novembre
Ile de Bréhat → Petit Théâtre de Kerano - 20h30
"La Circonférence de rien" de Christine Rossignol
Tarif: 10 €. Tél. 02 96 20 09 77 / 06 63 65 98 40

19 novembre
Broons (lieu non défini) - 20h30
"Ausmour" de Yannick Pasgrimaud et Tayeb Hassini
Tarifs: 5 à 10 €. Tél. 02 96 84 73 36

20 novembre
Matignon → Les Halles - 15h
"A Won Woman show" de Laura Herts
Gratuit. Tél. 02 96 41 12 53



MUSIQUE ANCIENNE

Lanvellec veut rebondir

Le festival de musique ancienne et baroque de Lanvellec existe depuis 1986. En presque deux décennies, la qualité de ses concerts et sa convivialité en ont fait un événement de renommée nationale. Consacré en 2003 à la musique baroque anglaise, il avait attiré en Trégor plus de 3 000 personnes. Cette année, l'association organisatrice a décidé de faire une pause. Jean-Claude Pichon et ses complices sont en effet à la recherche de solutions financières qui leur permettraient de maintenir le poste de salarié à temps plein indispensable à l'organisation d'un tel événement. La suppression des emplois-jeunes par le gouvernement compromet en effet gravement le poste actuellement occupé par la permanente de l'association. Mais pour les "accros", il y aura un concert, ou plutôt une journée de soutien, le 17 octobre à l'église de Lanvellec, autour du célèbre orgue de Dalam, une façon d'affirmer haut et fort... et en musique, que le festival retrouvera toute son ampleur en 2005. Au programme de cette journée, plusieurs concerts de musique pour orgue et voix, alors que seront projetés (les 16 et 17-10), dans le tout nouveau centre culturel de Lanvellec, plusieurs reportages sur le festival tournés par la chaîne Mezzo (satellite). **Contact 02 96 35 14 14** ■

INSOLITES... ...mondes d'artistes

Il y a six ans, le Conseil général initiait une manifestation culturelle au concept inédit: permettre aux Costarmoricains de mieux connaître les artistes locaux en leur ouvrant les portes de leurs ateliers. Dès la première édition, l'opération fut couronnée de succès et emporta une forte adhésion, tant de la part des artistes que du public. Ainsi, aux quatre coins des Côtes d'Armor, une signalétique vous invitait, au détour d'un village ou d'une ruelle, à aller à la rencontre d'un peintre, d'un potier, d'un sculpteur... à pénétrer le joyeux désordre de son "antre", à discuter avec lui. L'opération sera renouvelée les 12, 13 et 14 novembre prochains et bénéficiera d'une campagne de communication étendue à toute la Bretagne. D'ores et déjà, les artistes désirant s'associer à cette journée "portes ouvertes" peuvent contacter l'Office Départemental de Développement Culturel au 02 96 60 86 10. ■



4^e FESTIVAL IMAGIMER - 23 AU 26 SEPTEMBRE

Bords de mer à Saint-Cast

Pour sa quatrième édition, le jeune et déjà renommé Festival Imagimer, rendez-vous annuel et automnal du film marin à Saint-Cast-le-Guildo, monte en puissance. Sur le thème des "Bords de mer", il présentera cette année des œuvres en avant-première nationale, avant même leur sortie à Paris. On citera "L'équipier", une fiction tournée à Ouessant avec Sandrine Bonnaire, et plusieurs documentaires dont "L'autobus de la Manche", de Roland Savidan,



qui relate l'histoire du réseau Shelburne sur nos côtes pendant la seconde Guerre Mondiale. On saluera également la création cette année d'un Prix du Jeune Public qui sera décerné à l'un des cinq courts-métrages en compétition. L'Imagimer, rappelons-le, se veut avant tout une manifestation accessible à tous, avec des prix d'entrée de 3 à 5 € et des animations dans tout Saint-Cast: chants de marins, soi-

Renseignements programmation.
02 96 81 03 00
www.festival-imagimer.com

rées contes, théâtre de rue et animations à la bibliothèque municipale. Au total, durant ces trois jours, plus d'une soixantaine de films - fictions, documentaires, films d'animation, courts-métrages - seront présentés au public. À "mille milles" des festivals azuréens, guindés et interdits au public, L'Imagimer, c'est un moment de rencontre, de partage et d'amour du septième art ouvert à tous. Rendez-vous fin septembre... en bord de mer. ■



ARTS ET SPECTACLES ÉQUESTRES

En selle, mille sabots!

Le Haras National est partie intégrante de la culture, du patrimoine et de l'économie lamballaises, et il entend bien le rester. Il est notamment le conservatoire - internationalement reconnu - de races bretonnes légendaires: le Postier et le Trait-Breton. Le haras est aussi un pôle fédérateur de l'animation en Penthièvre (et bien au-delà). Pour la troisième année, il vous convie, le 26 septembre, à une grande fête du

cheval joliment baptisée "Mille Sabots". Tout ce que la région compte de clubs hippiques, d'éleveurs et de propriétaires de chevaux sera là. La manifestation démarrera le matin par une randonnée ouverte à tous les cavaliers. Suivront une série de spectacles, de démonstrations (reprises de dressage), dont les vedettes seront - entre autres - les plus beaux pensionnaires du haras. Une place de choix sera réservée aux attelages et aux artistes équestres. Enfin, de nom-

breuses animations (baptêmes de poney, balades en char à bancs) feront de cette journée une sortie familiale de choix. ■

"Mille Sabots",
26 sept. 2004 à partir de 10h.
Parc équestre du Haras de Lamballe.
Entrée par l'Eglise Saint-Martin.
Rens. 02 96 50 06 98.

CULTUROSCOPE

CONCOURS DE NOUVELLES

Affûtez vos plumes

"Lire en fête" est une manifestation nationale qui a lieu cette année du 15 au 17 octobre. La Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA) met l'occasion à profit pour organiser, en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et le Groupe Français d'Éducation Nouvelle, un concours de nouvelles ouvert à tous les Costarmoricains âgés de 16 ans et plus. Les candidats devront imaginer, en français, en breton ou en gallo, un voyage dans le petit train des Côtes du Nord dont les lignes sillonnaient le département dans la première moitié du 20^e siècle. Le règlement complet du concours sera disponible, à partir du 15 octobre, dans toutes les bibliothèques du département.

Bibliothèque des Côtes d'Armor
Tél. 02 96 74 51 05
bca.cotesdarmor.fr

11-19 SEPTEMBRE – 57^e FOIRE-EXPO DES CÔTES D'ARMOR

Gabès, comme si vous y étiez

400 exposants, plus de 50 000 m² d'espace commercial, une pléiade de restaurants... la 57^e Foire-Expo des Côtes d'Armor ouvrira ses portes au public à Brézillet le 11 septembre. Plus de

80 000 visiteurs y sont attendus. Cette année, le Conseil général vous accueillera sur un stand entièrement dédié à la Tunisie, plus précisément la province (gouvernorat) de Gabès, l'une des régions avec lesquelles les Côtes d'Armor – pionnières dans ce domaine – entretiennent des relations de



coopération décentralisées depuis de longues années. C'est en effet en 1987 que le Conseil général et le gouvernorat ont signé leur convention de partenariat. Un partenariat qui in-

tervient dans différents domaines: l'économie, l'éducation, le social, la santé, la culture, la jeunesse et le sport. Au-

jourd'hui, une cinquantaine de structures éducatives, associatives et professionnelles, de collectivités des Côtes d'Armor sont engagées dans des échanges réguliers avec



des partenaires tunisiens. Ainsi, sur la Foire-Expo, nous vous invitons à découvrir la remarquable exposition restituant les paysages et la vie de l'oasis maritime de Gabès: maquettes, artisanat, vidéos, etc., le tout animé par une scénographie pédagogique et ludique. Des artistes et des artisans seront présents; ils exposeront et travailleront devant vous. La musique sera aussi au rendez-vous avec un ensemble musical venu de Matmata et, au rayon "saveurs", vous pourrez déguster un thé et d'irrésistibles pâtisseries tunisiennes.



APRÈS LA DISPARITION DE DIDIER MOREL

Cantonale partielle à Dinan-ouest

Les électeurs du canton de Dinan-ouest sont appelés aux urnes pour un scrutin cantonal partiel les dimanches 3 et 10 octobre prochains, afin de désigner le successeur de Didier Morel. Rappelons que Didier Morel est décédé le 13 juillet, des suites d'une longue maladie. Conseiller régional,

conseiller général de Dinan-ouest depuis 1998 (il avait été brillamment réélu dans ces deux assemblées en mars dernier), il était vice-président du Conseil général et, jusqu'en mars 2004, président du groupe de la majorité départementale. On se souviendra notamment des talents d'orateur de

cet avocat, élu de terrain, à l'écoute de ses concitoyens. Didier Morel était aussi – et surtout – un homme dont les convictions n'entraient en rien l'esprit d'ouverture et le respect de l'autre. Un hommage unanime lui a été rendu par l'ensemble des élus costarmoricains et bretons.



LA SAISON DES FOIRES AUX CHEVAUX

De Péder nec à Kerien

La saison des chevaux va battre son plein, une façon de nous remémorer que la Bretagne est – historiquement – l'un des tout premiers "terroirs" chevalins de France, avec deux races qui ont fait le tour du monde: le Trait-Breton et le Postier, réputés pour leur docilité et leur robustesse. Leur élevage, s'il n'a plus aucune commune mesure avec les 100 000 têtes recensées en Côtes d'Armor il y a cent ans, se poursuit néanmoins grâce à quelques passionnés qui, aujourd'hui, font de plus en plus d'émules. La qualité de cet élevage, la

beauté de ces races locales, on les retrouve à l'occasion des grandes foires aux chevaux, autant de fêtes populaires qui – si vous n'y êtes jamais allé – méritent vraiment le détour. Après la traditionnelle Foire de Péder nec, qui ouvrait la saison en août, rendez-vous en septembre à Pléboule, Bulat-Pestivien Eréac et la Chêze (renseignements auprès des mairies). Enfin, sans doute la plus importante d'entre toutes, la grande Foire aux Chevaux de Plaintel se tiendra comme à l'accoutumée le premier lundi d'octobre, c'est-à-dire le 4.

AVIS AUX ENTREPRISES

Les appels à concurrence du Conseil général sur internet

Depuis fin juillet, les avis d'appels publics à la concurrence du Conseil général sont consultables directement sur le site internet cotesdarmor.fr. Une adresse à retenir pour toutes les entreprises costarmoricaines susceptibles de faire acte de candidature pour travailler pour le Département, et ce dans les domaines d'activités les plus divers: travaux publics, aménagements paysagers, services divers, informatique, transports publics, véhicules, fournitures de bureau, etc. Cette innovation a pour objectifs, d'une part de faciliter l'accès à ces avis, d'autre part d'élargir la concurrence entre les entreprises.

Elle constitue la première étape vers une "dématérialisation" complète de ces procédures qui interviendra en 2005. Les entreprises pourront alors, non seulement consulter en ligne les avis et télécharger les dossiers techniques, mais aussi y répondre par internet (signature électronique). Cette démarche s'inscrit dans la politique, plus globale, du Conseil général pour un développement des usages de l'internet. Nous y reviendrons plus en détails dans notre magazine d'octobre.

www.cotesdarmor.fr
Rubrique "E-administration".

LES MOTS FLÉCHÉS DE BRIAC MORVAN

| | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|---|
| Couche sur les piliers de St-Jean Point de vue au Grand Rocher | Les anglais font, aussi, appel à ces entreprises Cigarillo | Se rend Opposé au grimpeur | Scolaire aidé par le CG 22 Support moderne | Cheval bichonne celui de Kerdalo Justifié | Joué en défenseur Poste à allumer Attachent | Fleurs et fruits de l'imagination Chaînes espagnoles |
| | | | | A pic en baie de Plestin L'homme du ménage | | |
| Petit dictionnaire Sébastien, 5 ^e le 10 juillet | | | Massif en Bretagne St-Normand | | | |
| | | | | Commune sur le Gouessant Métal précieux | | En passant par Préposition Sur cette terre |
| Une racine pour R. Raulo, même La "fusée" amer de Lézardrieux | | | D'artimon ou de cognac Très ou trop commun | | | |
| | | Prise de poids Réputé pour ses tapis | | | Contrat aidé 2 jours de rencontres à Lannion | |
| | Connu et resté en tête Marque la surprise | | | | Abers Glisse ou jolie teinte des meubles Trolat | |
| | | Donnent l'âge La CLP de Crèhen en est une | | | | Bistrot anglais Tissus pour coiffes |
| | Aluminium Présentés dans un livre avec R. Raulo | | Plumaudan la fête pendant trois jours | | | Perroquet coloré Se boit en se baignant |
| | | | | | | |
| Splendeur Obstacle à l'hippodrome Note | | | | | | Pronoms Remuât son mouchoir |
| | | | | | | |
| | | Mis à sécher ou dilué Précède le notaire | | Abstèmes ou boivent peu Le garder c'est s'insérer | | |
| | | | | Céréale et pain Ce que fait l'asso des Brigades Vertes | | |
| Pays d'Asie Produits de la foire de Mur | | | Des appels sur le portable Richesses | | Promis aux bons chrétiens Reste à payer | |
| | | Consacré par l'officiant Dieu du soleil | | | Axe de Notre-Dame-de-Pleudihen Code web du Surinam | Bas de statue La terre déifiée |
| | Une activité de Stalaven Pronom | | | La couvée y grandit Rivière à croisières (44) | Charpenté Habitue, pratique | |
| | | C'est pourquoi Prend un risque | | | Appel discret Comme les brigades de D. Lagrée | |

Solutions N° 30

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| G | M | P | A | L | E | T | J | A | P | | | | | | |
| C | A | T | A | M | A | R | A | N | C | E | R | C | L | E | |
| V | A | C | A | N | T | S | B | R | U | I | T | E | R | | |
| H | O | U | R | R | A | C | H | O | U | N | E | T | S | | |
| T | R | A | D | I | T | I | O | N | E | C | T | I | | | |
| A | T | E | M | I | S | F | U | S | E | L | A | G | E | S | |
| X | E | E | | | | | | | | A | G | A | T | | |
| E | R | L | | | | | | | | S | E | L | L | E | |
| Z | L | O | T | Y | | | | | | T | L | L | I | N | |
| O | S | E | S | | | | | | | T | I | R | O | N | T |
| A | N | E | S | | | | | | | C | O | G | | | |
| G | T | E | L | B | H | I | M | P | E | R | | | | | |
| D | E | M | E | N | A | G | E | M | E | N | T | I | A | | |
| V | E | N | T | A | L | A | R | M | E | R | O | N | S | | |
| C | I | N | T | R | A | B | L | E | S | I | N | U | E | | |
| T | U | E | T | O | I | L | E | S | E | N | U | | | | |
| W | E | S | T | E | R | N | | | | S | O | N | N | E | U |

LES GAGNANTS...

JEU CÔTES D'ARMOR MAGAZINE N°30

Parmi les 283 bonnes réponses,

10 gagnants tirés au sort :

- BARAZER DOMINIQUE ▶ GRACES
- BRIAND JEAN-LOUIS ▶ LANNION
- DUBOIS JOACHIM ▶ MÜR-DE-BRETAGNE
- GÉRARD MICHEL ▶ PLURIEN
- GUÉRIN MARIE-THÉRÈSE ▶ TRÉVENEUC

- LANSADE CORINNE ▶ DINAN
- PHILOUZE CLOTILDE ▶ SAINT-BRIEUC
- RIBEAUPIERRE NICOLE ▶ PABU
- RUSTUEL HENRI ▶ PAIMPOL
- SIMON ANNETTE ▶ SAINT-BRIEUC

Nom _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

Polos et cadeaux des Côtes d'Armor à gagner!

Taille du polo gagné :

- médium
- large
- extra-large

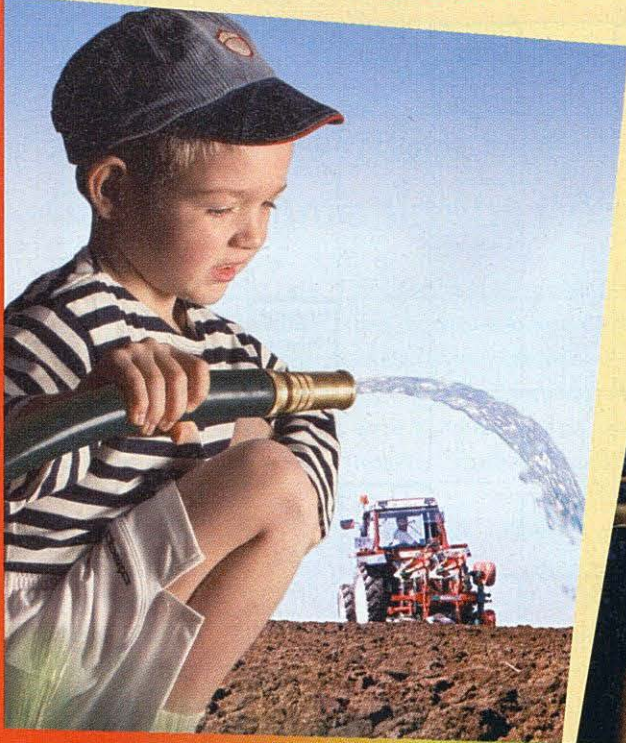
Votre grille, complétée avec votre nom et votre adresse, est à retourner au :

CONSEIL GÉNÉRAL DES CÔTES D'ARMOR
DICP - JEUX CÔTES D'ARMOR MAGAZINE

9, Place du Général de Gaulle - 22000 Saint-Brieuc

Un tirage au sort sera effectué parmi les grilles gagnantes reçues avant le 19 septembre 2004.

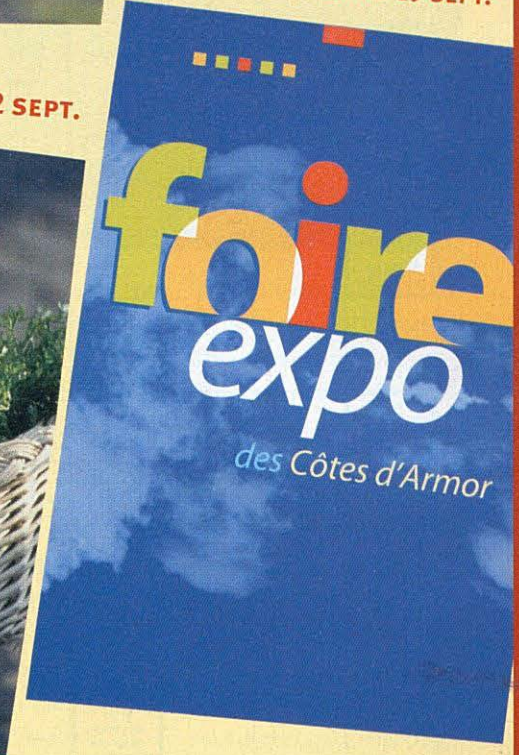
FÊTE DE LA TERRE ET DE L'EAU
PLUMAUDAN > 10 AU 12 SEPT.



BIOZONE
MÛR-DE-BRETAGNE > 11 ET 12 SEPT.



FOIRE EXPO
SAINT-BRIEUC > 11 AU 19 SEPT.



LES RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

VENEZ ECHANGER
SUR LES TIC* !

* TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

010100110
1110010101
1001110110



RUR@LTIC
LANNION > 24 ET 25 SEPT.

L'IMAGIMER

SAINT-CAST LE GUILDO > 23 AU 26 SEPT.



www.cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor,

l'espace de toutes les découvertes

Conseil
Général

